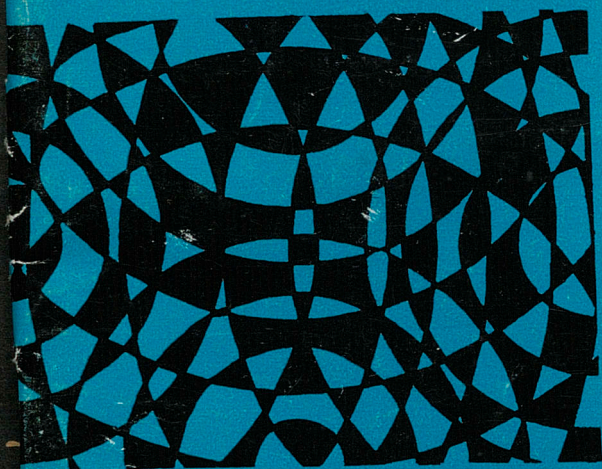


PEUPLE ET CULTURE



bulletin
d'information
nouvelle série
septembre 1973, n° 21

LIBERER LES VACANCES

Alain Laurent

Surgies grâce au monde industriel — mais aussi contre lui — les vacances occupent dans notre vie une fonction ambiguë : oasis rêvée de toutes les satisfactions, elles sont en réalité aliénées (parce que enfermées dans le système en place) et aliénantes (parce que vécues massivement et passivement). Ici comme ailleurs, le phénomène de l'hyperorganisation collective menace de toutes parts l'individu dans sa spontanéité et sa liberté.

Les clubs de vacances, pourtant, font miroiter l'utopie « rousseauiste » d'une solution-miracle. Or, l'analyse de la littérature publicitaire du principal d'entre eux met en évidence une image des vacances dont la mythologie euphorisante semble déboucher sur un piège pour consommateurs trop bien sécurisés, même si l'on rencontre parfois des G.M. heureux. D'où vient donc ce décalage ?

Pareille expérience révèle en l'homme de la civilisation industrielle une sorte de « primate » mû par le principe de plaisir, et montre la nécessité d'organiser les vacances dans des perspectives radicalement différentes : le deuxième stade de la révolution vacancière, celui d'un tourisme social débarrassé de ses trop bonnes intentions, devra imaginer d'autres normes, se refusant désormais à censurer le désir. Mais n'est-ce pas, en fin de compte, par la découverte individuelle du désir que les vacances deviendront vraiment une aventure libératrice ?

ALAIN LAURENT

Né à Paris en 1939. Sociologue (diplôme sur la notion de loisir dans les sociétés industrielles et thèse sur les clubs de vacances), animateur culturel pendant huit ans, professeur de philosophie et grand amateur de vacances « sauvages » qui le mènent tour à tour en Laponie, au Cap Nord, au Sahara.

BULLETIN DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je désire recevoir exemplaire(s) de l'ouvrage
Libérer les vacances, d'Alain LAURENT, et vous adresse
la somme de

Le prix de l'ouvrage est de 25 F, franco de port, pour les
adhérents de Peuple et Culture.

Peuple et Culture, 27, rue Cassette 75006 - PARIS

programme

- un tronc commun : visites, conférences et discussions avec des économistes, des sociologues et des spécialistes des problèmes agricoles et ruraux,
- des activités à option : étude des problèmes économiques et sociaux de l'agriculture, ou des problèmes généraux de la société rurale : fonctions autres qu'agricoles du milieu rural, collectivités locales et aménagement rural, migrations des populations et espace rural,
- des exposés et exercices par petits groupes, destinés à familiariser les stagiaires avec les méthodes d'analyse des problèmes et les techniques de prise de décision,
- une visite de Paris et une soirée spectacle.

public

Ce stage s'adresse à tous ceux qui, en milieu rural — agricole et non agricole — participent au développement économique, social et culturel, et principalement aux dirigeants et administrateurs de syndicats, coopératives et mutuelles agricoles, aux animateurs de groupements professionnels, aux élus locaux et employés des collectivités locales, aux techniciens et membres de groupements concernés par l'amélioration des structures économiques, les problèmes d'expansion et l'aménagement de l'espace rural, aux animateurs de groupements d'éducation populaire, aux enseignants ruraux, conseillers agricoles, assistantes sociales rurales.

conditions financières

Les droits d'inscription sont de 185 F pour les personnes bénéficiant de bourses dans le cadre de la promotion collective agricole.

Stagiaires délégués par des entreprises	800 F
Stagiaires délégués par des collectivités	500 F
Stagiaires venant à titre individuel	400 F
Frais de voyage remboursés sur la base de la 2 ^e classe S.N.C.F.	

Bénéficiaires de la PCA 185 F

OUI	NON
OUI	NON
OUI	NON

Candidats venant à titre individuel ... 400 F

Candidats envoyés par une collectivité. 500 F

Candidats envoyés par une entreprise. 800 F

OUI	NON
-----	-----

Si oui :

Nom et adresse de la collectivité
ou de l'entreprise :

.....

.....

.....

Comment avez-vous eu connaissance de cette session ?

- ☐ Diffusion Peuple et Culture
- ☐ Presse, radio, télévision
- ☐ Par un autre moyen ? lequel ?

OUI	NON
OUI	NON

En cas d'acceptation de ma demande, je m'engage à suivre entièrement le stage, à verser les droits d'inscription correspondants dès réception de l'avis d'acceptation, à arriver au jour et à l'heure indiqués sur la convocation.

Date

Signature

PEUPLE ET CULTURE - 27, RUE CASSETTE - 75006 PARIS
Tél. 222.30.56 - C.C.P. PARIS 5820.35

SESSION DE FORMATION D'AGENTS DU DÉVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL

Nom

Prénom

Date de naissance

Téléphone

Profession

Activités extra-professionnelles
(civiques, syndicales, culturelles, etc.)

sommaire

Introduction	1
Liste des délégués à l'Assemblée générale	3
Allocution d'ouverture par B. Cacérès, Président sortant	7
Rapport moral pour la période janvier-juin 1973 par J.-F. Chosson, secrétaire général sortant	21
Rapport financier 1972 par J. Rován, Trésorier sortant	35
Votes sur le rapport moral et le rapport financier	46
Présentation de la liste des candidats au Conseil d'administration	47
Présentation de la déclaration-programme des candi- dats au Conseil d'administration	51
Election du Conseil d'administration	73
Election du Bureau	74
Allocution de P. Lengrand, nouveau président	75
Compte rendu du Conseil d'administration du 17 juin 1973	79
Compte rendu du Conseil d'administration du 25 juin 1973	81
Vient de paraître	86

L'Assemblée générale du 17 juin 1973 a marqué un tournant intéressant dans la vie de Peuple et Culture. Les institutions nouvelles de nature confédérale voulues par les statuts votés à Annecy en mars 1972 sont entrées en vigueur. La vie du mouvement se déroule désormais dans des voies nouvelles. Des bilans, des programmes, des perspectives ont été présentés. Tous les membres du mouvement, ceux des associations régionales, ceux des associations des adhérents individuels, ceux du Club Culture et Démocratie, les animateurs-formateurs nationaux et les membres de droit seront intéressés par ces textes. Nous les mettons à leur disposition pour cette première rentrée de Peuple et Culture nouvelle manière en souhaitant à tous une bonne année de travail et d'amitié 1973-1974.

Le Conseil d'administration.

liste des délégués à l'assemblée générale

ASSOCIATION DES ADHERENTS INDIVIDUELS

André BERNARD (Compiègne)
Jean-Pierre BRETHER (Angers)
Geneviève CACERES (Tarbes)
Jean-Claude CREVOISIER (Moutier, Suisse)
Henri DESDOUITS (Reims)
Marie-Thérèse DESTERCKE (Ottignies, Belgique)
Valmy FEAUX (Ottignies, Belgique)
Maurice LEFEUVRE (Nantes)
Michel LEGRAND (Belfort)
Marcel LOUPIAS (Angers)

GROUPE DES ANIMATEURS FORMATEURS NATIONAUX

Claude BOUYSSIERES (Verdun-sur-Garonne)
Charles GAUBERT (Grenoble)
Michel JACQUEY (Versailles)
Georges JEAN (Le Mans)
Jean LAFORGE (Castanet)
Bernard LLUCH (Lens)
Catherine RIGUET (Annecy)
Roland ROCHE (Saint-Etienne)

MEMBRES DE DROIT

Paulette BORKER (membre fondateur)
Bénigno CACERES (membre fondateur)
Joffre DUMAZEDIER (membre fondateur)
Paul LENGRAND (membre fondateur)
Henri MICARD (Comité d'honneur)
Joseph ROVAN (membre fondateur)

CLUB D'ETUDES ET D'ACTION POUR LE DEVELOPPPEMENT CULTUREL DEMOCRATIQUE

Paul CHASLIN
Jean-François CHOSSON
André LEMARCHAND

DELEGUES DES ASSOCIATIONS REGIONALES

P.E.C. Auvergne : 4 délégués

Andrée DURAND
Monique GIRARD
Louis MASCLAUX
Claude PEIRED

P.E.C. Corrèze : 6 délégués

Jean BOURIANNE
François QUILLEZ

P.E.C. Isère : 6 délégués

Marie-Louise BOURGEOIS
Daniel ESCOFFIER

Lucien PIOLAT
René RIZZARDO
Bernard SMAGGHE
Pierre VIGNAL.

P.E.C. Loire : 3 délégués

Marie-Jo DUFOUR
André PIEGAY
Dominique ROCHETTE

P.E.C. Midi-Provence : 6 délégués

Pierre CHALLE
René GHILINI
Guy PALLET
Joseph PEREZ
Michel PEZET
Jean PICCARD

P.E.C. Nord : 4 délégués

Jacques HEDOUX
Jean-Claude LARTIGOT
Yves LOUCHEZ
Gérard MLEKUZ

P.E.C. Tarn-et-Garonne : 6 délégués

Michel BORDAS
Danick CHOBLET
Christiane GINER

Pierre LOZAR
Alain MARIET
Raymond MARIET

P.E.C. Vaucluse : 1 délégué

Max VIALIS

P.E.C. Région Parisienne : 2 délégués

Guy CHEVALLIER
Paule DIVET
Hélène de GISORS
Pierre GOUTET
Jacques GUENEE
Annie VIGUIER

P.E.C. Haute-Savoie : 6 délégués

Bernadette DYKMAN
Pierre LAVY
Jean-Claude PRASTER

allocution d'ouverture par b. cacérés président sortant

Nous voici à un tournant de l'orientation de notre mouvement. Pendant vingt-neuf ans, nous avons fonctionné selon la loi de 1901 comme une association qui réunissait tous les ans, puis tous les deux ans l'ensemble de ses adhérents. Ceux-ci, après avoir adopté ou rejeté le rapport d'activité, élaient un Comité directeur qui élaient un Bureau.

Depuis l'Assemblée Générale d'Annecy 1972, nous avons choisi la forme confédérale qui nous a semblé mieux représenter les réalités de notre association.

Peuple et Culture s'est donc doté en 1972 de nouveaux statuts. Pour la mise en place des institutions nouvelles prévues par ces textes, nous disposions d'un délai de quinze mois. Les statuts ayant été adoptés le 20 mars 1972, le délai prenait fin le 19 juin. Les limites ont donc été respectées.

L'Assemblée générale d'un type nouveau, expression de la nouvelle structure générale du mouvement — qui tient aujourd'hui sa première session — est l'aboutissement d'un travail de gestation qui fut intense et complexe. Les dix associations régionales ont dû modifier leurs propres statuts ; l'association des adhérents individuels et le Club ont dû être constitués ; le groupement des anima-

teurs-formateurs nationaux a vu le jour ; les membres de droit se sont réunis. Tous ont dû rédiger et voter des textes et désigner leurs représentants à l'Assemblée générale. Les services communs du mouvement, et un grand nombre de responsables volontaires, ont dû se mobiliser. Le moment est venu de dire à tous nos remerciements communs.

Maintenant que les structures sont debout, il faudra d'une part désigner les femmes et les hommes qui les feront vivre, et ce sera fait d'ici quelques heures au plus tard, et surtout prévoir au service de quels projets et de quels objectifs elles vont être placées dans les années à venir.

Le débat de politique générale permettra de fixer là-dessus notre politique. Mais avant d'aborder ainsi le futur qui se situe au-delà de cette journée Rubicon du 17 juin, il n'est peut-être pas mauvais — et même indispensable — face notamment au grand nombre de camarades qui siègent pour la première fois dans l'instance politique nationale la plus importante du mouvement, de nous remémorer brièvement le sens des mutations que nous sommes en train d'accomplir.

Nos nouvelles institutions ont un caractère confédéral. Elles sont d'une originalité certaine quand on les compare à celles de la plupart des associations qui travaillent dans les mêmes domaines que nous, dans la mesure où elles reflètent les réalités concrètes d'un mouvement qui assume aujourd'hui des fonctions nombreuses, différentes, à la fois contradictoires et complémentaires.

1

Peuple et Culture est aujourd'hui, comme en 1944-45, un mouvement d'adhérents et de militants engagés au service d'objectifs de politique éducative et culturelle démocra-

tiques. A cette première fonction, qui est et reste fondamentale et primordiale, correspondent dans nos nouvelles structures les associations régionales Peuple et Culture et l'association des adhérents individuels. Il est vrai que le domaine d'action de ces associations ne se limite pas, lui, au seul aspect **mouvement de militants**, mais on peut considérer qu'il constitue à ce niveau une véritable dominante. On peut considérer aussi que la présence des fondateurs parmi nous assure la continuité essentielle de la fonction **mouvement de militants**.

2

Une des principales activités du mouvement Peuple et Culture et même la plus importante, de loin, est représentée par la fonction **service de formation**. Le rôle d'organisme de formation (de professionnels, de bénévoles, formation de longue durée, services et stages de courte durée) détermine notamment, dans une large mesure, l'image de Peuple et Culture telle qu'elle est perçue à l'extérieur. Le groupement des animateurs et formateurs nationaux correspond dans une large mesure à cette fonction de Peuple et Culture.

3

Dès l'origine — mais surtout depuis que, sous l'impulsion de Joffre DUMAZEDIER, Peuple et Culture a compris toute l'importance des sciences sociales pour le développement du jugement et de l'action — **notre mouvement a une fonction de bureau d'études et de centre de recherches**. Cette fonction-là — dont l'importance ne cesse de s'affirmer, notamment sur le plan financier grâce aux contrats ou conventions que nous concluons avec des services publics — trouve son expression dans nos institutions au niveau du Centre d'études et de

programmation (C.E.P.), du Comité pédagogique national et des commissions. Elle rentre aussi, en partie, dans la compétence du Club.

4

Dans la société française, sur le plan international, Peuple et Culture ne peut aspirer à servir seul ses objectifs et ses idéaux. Nous sommes amenés continuellement à nous allier et à combattre, à faire nos comptes avec d'autres forces, à agir sur elles, avec elles, contre elles. Réagir aux événements et les préparer, élaborer des propositions, intervenir au niveau des « décideurs », telle est la fonction **Groupe d'action et de pression** dans les divers secteurs de l'éducation permanente et du développement culturel, fonction que Peuple et Culture a puissamment remplie dès sa naissance, et qui s'affirme de nouveau d'une manière sans cesse plus forte depuis quelques années. Le Club, et ses éventuels analogues de province, correspondent en premier lieu à cette quatrième fonction.

5

Mouvement de militants, service de formation, bureau d'études, groupe de pression, **Peuple et Culture est aussi un organe d'élaboration, de fabrication et de diffusion d'instruments de travail.** Dans une certaine mesure ce serait en toute modestie, une fonction de maison d'édition. Les commissions et surtout le service des publications sont des instruments qui nous permettent de nous acquitter de cette tâche.

6

Enfin, **les services communs de Peuple et Culture**, ceux qui assurent le fonctionnement des divers rouages de l'entité Peuple et Culture, ceux qui diffusent et vendent

nos produits, **constituent une entreprise** qui n'a pas ses finalités propres, qui est subordonnée aux objectifs de l'ensemble, mais qui tend aussi à exprimer sa logique interne.

Le Délégué général et ses collaborateurs responsables des services, les permanents et salariés sont les organes de cette dernière fonction, qui reçoit sa vie des cinq autres et qui les fait vivre.

Nos institutions nouvelles représentent un effort pour assurer à chacune de ces fonctions un maximum de moyens d'expression et d'action, tout en maintenant et en consolidant même l'unité de l'ensemble. Cela ne sera pas facile. Chaque fonction est en elle-même impérialiste et tend à s'affirmer au détriment des autres, même si les mêmes hommes et les mêmes femmes participent de plusieurs fonctions à la fois, ce qui est le cas de la plupart d'entre nous. La cohabitation organisée au sein des nouvelles structures peut être un puissant instrument de compromis et de synthèse. L'expérience valait la peine d'être tentée, elle n'est pas gagnée d'avance. Elle exige de chacun d'entre nous beaucoup de rigueur, de clarté et même d'abnégation.

J'ai cependant tendance à penser que cette multiplicité dans la diversité sera de plus en plus le signe caractéristique de Peuple et Culture.

Il y a de nombreux mouvements de militants plus forts et plus riches que nous. Il y a des organismes de formation et des bureaux d'études dont la compétence vaut bien la nôtre. Les groupes d'action politique et de pression sont de plus en plus nombreux à s'intéresser au développement culturel. Ce qui nous distingue de tous ces homologues concurrents ou amis, c'est la mise en faisceau de tant de fonctions diverses. C'est là notre véritable originalité, qu'il nous incombe de rendre de plus en plus réelle et de plus en plus riche. La variété dans l'unité nous impose cette acceptation mutuelle, cette tolé-

rance, ce choix délibéré de la pluralité des inspirations et des moyens, cette détermination à nous supporter mutuellement (au sens fort du terme, de nous tolérer certes, mais aussi d'être les supporters les uns des autres) qui se maintient depuis bientôt trente ans, en dépit des conflits et des crises, comme la loi profonde de Peuple et Culture au service de finalités invariables.

Vous qui représentez ici les cinq voies d'entrée à l'Assemblée générale, vous êtes les élus des associations régionales, des adhérents individuels, des animateurs, du Club, des membres fondateurs.

Cette nouvelle structure nous semble mieux correspondre non seulement à la vie de notre mouvement, mais à la réalité actuelle de l'éducation permanente, à la réalité de l'éducation continue pendant toute la durée de l'existence. Aussi, nous semble-t-il utile de nous interroger non seulement sur ce qu'a été Peuple et Culture depuis vingt-neuf ans, mais aussi sur ses perspectives d'avenir, qui s'inscrivent dans une vision plus vaste, celle de cette éducation continue pendant toute la durée de l'existence sans laquelle dans notre société technique, il devient de moins en moins possible à l'homme d'aujourd'hui de remplir ses fonctions multiples dans la cité et d'assumer ses responsabilités de citoyen.

Faut-il rappeler que, quand un certain nombre d'entre nous ont créé Peuple et Culture, la situation de notre pays était radicalement différente. La guerre avait fait disparaître les cadres traditionnels de la société, les hommes issus de la Résistance avaient une grande espérance : changer les structures de cette société afin qu'elle soit plus juste, plus humaine, afin qu'elle permette à l'homme de retrouver ces valeurs bafouées au temps de la nuit, au temps de l'occupation, au temps où des notions comme celle de dignité, de liberté, se vivaient en dehors de la nation, dans les camps de la Résistance,

dans les camps de la mort où vouloir rester libre engageait la vie même de chacun d'entre nous.

Aussi, la Libération venue, après notre action éducative et culturelle, dans les maquis de la Résistance, nous sommes-nous attachés à recréer ces institutions sans lesquelles la vie démocratique de notre pays ne pouvait s'exprimer, ne pouvait avoir aucun sens. Créer **la République des jeunes** qui allait devenir **les Maisons de jeunes et de la Culture**, des institutions d'éducation populaire de toute sorte : **Travail et Culture, Peuple et Culture, les Foyers ruraux**, etc.; redonner vie à des institutions créées en 1936 comme **les C.E.M.E.A.** ou bien avant, comme **la Ligue Française de l'enseignement**, fut la tâche primordiale de ces premiers animateurs. Que partout, dans chaque province, dans chaque ville la population puisse avoir ses **foyers de culture**, ses **institutions spécialisées** autour d'un milieu ou d'une technique, fut notre première tâche. Il faut se souvenir que de ce temps où se créa la **Direction de l'éducation populaire**, qui allait devenir par la suite le **sous-secrétariat de la Jeunesse et des Sports**, les animateurs se trouvaient autant dans les institutions, les mouvements, que dans le corps des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports qui furent également des animateurs.

De ce temps, le bénévolat dominait sur les animateurs permanents. Il s'agissait de répondre aux besoins et ceux-ci étaient immenses : cadres de syndicats décimés par l'occupation, cadre de l'université qui lentement se mettait en place, institutions à mettre en place, en France et à l'étranger, y compris en Allemagne où notre ami Joseph Rovin, rescapé des camps de concentration, essayait de donner vie à cette démocratie culturelle absente depuis la montée de l'Hitlérisme.

Notre ambition était immense, nous l'avions définie dans le **Manifeste de Peuple et Culture** paru en 1945 : « **Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture.** »

Aujourd'hui, après presque trente années d'existence, après les changements de tous ordres survenus dans le monde et dans la société française, nous pouvons nous interroger sur la grandeur et la servitude de l'éducation populaire, sur les réalités et les échecs de notre action, sur nos utopies, sur nos faiblesses, et aussi nous interroger pour nous demander si notre action a réellement marqué la société française.

Apparemment les problèmes d'éducation des adultes, de l'éducation populaire et aujourd'hui de l'éducation permanente n'ont pas, me semble-t-il, marqué en profondeur la société française. Sans être marginal, l'ensemble des associations et des mouvements d'éducation populaire issus de la Libération ou des périodes antérieures n'a pas marqué profondément notre société. Les partis politiques, les syndicats, ont tenu le devant de la scène. L'action culturelle et le pouvoir culturel sont encore des notions qui n'ont pas dans la cité la place à laquelle ils pouvaient légitimement aspirer.

Les problèmes de notre société se sont beaucoup plus posés en termes économiques qu'en termes culturels, en termes politiques qu'en termes d'action de formation. La participation réelle du citoyen à toutes les actions nécessaires pour changer sa vie — qu'il s'agisse de la vie municipale, de la vie économique, de la vie politique, de la vie culturelle — n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements. C'est à peine si l'homme prend conscience de tout ce qui peut dépendre de lui. Pendant ces trente années, il a eu tendance à déléguer ses pouvoirs aux autres et à ne pas se mobiliser pour que l'éducation et la culture deviennent des moyens de transformation de la société, et de lui-même. Ceci est peut-être de notre faute. Sans doute n'avons-nous pas été capables de porter au cœur de l'opinion publique ce problème essentiel de l'éducation, sans lequel la démocratie risque d'être une parodie.

Sur d'autres points cependant, l'action des mouvements d'éducation populaire a été efficace. Peuple et Culture a sans cesse développé des méthodes qui, pour une bonne part, sont aujourd'hui celles de l'éducation populaire. Un réseau d'adhérents et d'animateurs auxquels nous rendrons hommage, ont, en France, fait vivre des institutions, formé des animateurs, influencé l'école, informé les pouvoirs publics à l'échelon local, régional, national. Des stages de formation ont touché des centaines et des centaines d'animateurs. Certains de ces animateurs n'ont été que passagers, marginaux ; d'autres ont utilisé nos associations comme aire de lancement, et occupent des postes importants pour la plus grande gloire de nos idées ; d'autres enfin sont restés, et certains ont mis un point d'honneur au refus de parvenir. Les uns et les autres, nous avons maintenu vivante l'éducation populaire. Elle est dans la nation même si elle n'a pas la place qu'elle mérite.

Au début de notre action, nous avons essayé de créer ou de recréer des institutions, de développer des méthodes, de former des animateurs, d'influencer les cadres de la nation. La société a changé. Les actions de rattrapage culturel, la formation des premiers militants, le lancement d'institutions, le développement de méthodes a peu à peu fait place à Peuple et Culture à ce qui était sa vraie vocation.

Le rassemblement d'animateurs, leur formation, la recherche méthodologique, l'action sur les cadres de la nation, c'est un peu cette phase que nous vivons aujourd'hui, c'est cette phase de notre développement que vous vivez.

La société a changé. Aujourd'hui la prolongation de la scolarité a donné à tous un minimum de bases, même si celles-ci se perdent facilement. Les mass-media permettent la culture du plus grand nombre, même si ces media on pour une grande part joué un rôle néfaste.

L'augmentation du temps libre — temps de loisir et temps de formation — permet et permettra de disposer de ce temps pour le vivre d'une manière différente, pour le vivre d'une manière plus libre, de disposer de soi-même, et peut-être le temps du loisir est-il le vrai apprentissage au temps de liberté qui devrait modifier le temps de travail.

La société a changé. Il est devenu un lieu commun que d'affirmer que l'accélération du progrès technique modifie notre manière de vivre, que la technique va plus vite que la formation, que nous sommes tous condamnés à apprendre, sous peine de ne plus être des citoyens, de ne plus pouvoir réellement participer à la vie de notre pays sous toutes ses formes.

La société a changé. Alors que pendant des années les institutions d'éducation populaire étaient les seules à se préoccuper et à agir dans le domaine de l'éducation des adultes, aujourd'hui l'état — nous voulons dire l'université, l'industrie, les entreprises — se préoccupe de l'éducation permanente ainsi que les syndicats. Les accords entre les syndicats ouvriers et les syndicats patronaux en 1970 en sont la preuve, et la loi du 16 juillet 1971 est venue codifier cet état de fait. Certes, les mobiles sont certainement différents chez les uns et chez les autres ; mais que nous le voulions ou non, l'éducation permanente a dépassé le cadre des mouvements et des associations. L'éducation permanente, peut-être y sommes-nous pour quelque chose, est devenue un problème qui peu à peu va devenir un problème national, où les intérêts de tous ordres vont se trouver confrontés.

Le monde a changé. S'il reste encore, et il faut leur rendre hommage, un grand nombre d'hommes et de femmes pour qui l'action bénévole donne un sens à leur vie, en fonction de leur engagement profond philoso-

phique, politique ou spirituel, de plus en plus la notion d'animateur permanent progresse.

C'est donc à l'ensemble de ces problèmes, l'ensemble de ces questions brièvement esquissées que se trouvent confrontés aujourd'hui l'ensemble des mouvements d'éducation populaire, et en particulier Peuple et Culture.

Aussi le Conseil d'administration de Peuple et Culture, puisque telle est sa nouvelle dénomination, aura-t-il à déterminer les principes de notre action dans les trois années à venir et aussi la programmation de cette action.

Les problèmes qui se posent à notre société sont nombreux. Sur le plan culturel, nous devons nous interroger sur le sens de notre action, sur les options fondamentales qui sont les nôtres, et aussi sur les moyens à employer pour être efficace. Nous ne pouvons répondre à tous les besoins, nous ne pouvons faire constamment du coup par coup, nous devons avoir une vision globale de notre action et chacune de nos activités devrait s'intégrer dans cette vision générale.

Voici, nous semble-t-il, un certain nombre de points qui devraient nous servir de base de réflexion pour notre action et pour notre programmation.

Comment agir sur le milieu qui nous entoure pour le modifier ?

Toute action de participation municipale, syndicale, politique, culturelle demande une formation. Le rôle des animateurs est primordial pour essayer d'aider au changement du milieu.

Comment aider à l'égalité des chances ?

Ceci pose le problème de l'école et de ses rapports avec la nation, avec la vie. Dès l'école, l'égalité des

chances est faussée. Comment l'éducation populaire, agissant sur les adultes peut-elle aider à modifier le milieu scolaire ?

Comment aider les citoyens à prendre leurs responsabilités ?

Les techniques, les méthodes ne sont que des moyens. Faire passer le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes d'attitudes passives à des attitudes actives est le but de notre action ; aider d'abord ceux qui sont engagés, mettre notre savoir faire, notre connaissance, nos stages, nos sessions, nos fiches de travail, l'ensemble de nos documents écrits à leur disposition. Telle doit être notre option fondamentale.

Essayer de substituer à la formation permanente, l'éducation permanente, la culture permanente.

La loi du 16 juillet 1971 nous donne la chance de participer à cette formation. Le temps est venu de nous engager résolument. Certes, nous sommes les plus mal placés. Les entreprises préféreront sans doute donner les 0,8 % à des organismes de formation ayant des buts différents des nôtres. Nous avons là un combat à mener pour que la formation ne soit seulement la préparation de l'individu à des fonctions de production, mais soit aussi et surtout une action pour qu'il puisse vivre pleinement sa condition humaine sous tous ses aspects.

Participer à changer la qualité de la vie est aussi un de nos impératifs.

Si le temps de loisir, ce temps où l'homme prend en charge — ou devrait prendre en charge — l'ensemble de sa vie, devrait aider à des comportements différents pendant le temps de travail, il nous apparaît que si l'on

perd sa dignité pendant le temps de travail, il est difficile de la retrouver comme par miracle pendant le temps de loisir. Les travailleurs, sous des formes diverses, manifestent et agissent pour changer les conditions de travail, qui sont l'un des aspects de la qualité de la vie. Il reste les problèmes de l'habitation, de l'aménagement de la nature et de sa protection, il reste le problème de l'information et de la liberté d'expression. C'est sur l'ensemble de ces problèmes qu'un mouvement d'éducation permanente devrait porter son effort, bâtir sa programmation, entreprendre des actions de toute nature.

Le temps est venu de faire preuve d'imagination. Les transformations de structure de notre mouvement devraient nous permettre de devenir plus actifs, plus efficaces, d'arriver au plus près de l'aujourd'hui de la vie de tous. Nous souhaitons que l'équipe de responsables que vous allez élire puisse dans trois ans présenter un bilan positif qui montrera le nouveau dynamisme de Peuple et Culture dans la société d'aujourd'hui.

rapport moral pour la période janvier-juin 1973 par j. f. chosson, secrétaire général sortant

Ce sera un rapport moral très court. A mon avis, le plus important est de se prononcer sur la déclaration d'intention de l'équipe qui va être élue, et de connaître les méthodes, les contenus et les lignes de force de l'action qu'elle va poursuivre pendant trois ans. Je souhaite donc que l'on ne s'attarde pas sur le rapport moral qui couvre une période courte : les six premiers mois de l'année 1973. Si vous désirez des explications, les chefs de service, qui sont staturairement présents, pourront fournir toutes les indications nécessaires et tous les compléments d'information jugés souhaitables.

Il ne m'a pas paru utile de faire une longue litanie des journées stagiaires de la P.C.A., ni la liste des participants aux colloques.

Je préfère évoquer quelques lignes de force de nos activités de cette année, ce que les sociologues appellent les faits porteurs d'avenir. Cette année 1972-1973 a été marquée tout d'abord par un grand problème à terme qui était la mutation des structures : nos associations régionales

ont changé leurs statuts, nous avons créé l'association des formateurs nationaux, le Club à l'échelon national et l'association des adhérents individuels, ce qui a demandé un certain temps. Malgré cela, Peuple et Culture a continué à assumer les actions de formation, et il s'est agi d'une année importante à ce point de vue.

A ces deux préoccupations fondamentales, s'en est ajoutée une troisième : les élections. Un mouvement d'éducation populaire ne peut se désintéresser, par définition, de la vie civique, et cette année a été extrêmement chargée de ce point de vue. Je crois que pas certains côtés, la campagne électorale a été une victoire de l'éducation populaire.

Le style des réunions électorales a été modifié. Des candidats sont peut-être venus parfois psalmodier sous les préaux d'écoles, mais on a vu des assemblées plus vivantes, des micro baladeurs dans les salles des séances, le recours aux moyens audio-visuels, des films au magnétoscope. Ces méthodes me paraissent s'inspirer de celles que nous utilisons dans nos associations. Par ailleurs, nous pouvons nous réjouir que cette période se soit déroulée dans le calme. On avait tout à craindre des affrontements qui allaient résulter de cette opération particulièrement digne d'intérêt pour l'avenir du pays. Cependant, même s'il s'est produit des affrontements sévères, ils ont eu lieu dans un climat à peu près dénué de violence physique. Cela est très positif pour un mouvement de militants comme le nôtre, qui considère que la démocratie ne se bâtit pas sur la violence.

Je vais maintenant aborder les **activités de Peuple et Culture au cours des six derniers mois**, en commençant par le **Service de la Formation**, qui est le domaine clé de notre mouvement. En ce qui concerne le **secteur relatif à la loi de juillet 1971**, Peuple et Culture travaille avec des entreprises. Bien qu'encore peu nombreuses, nos actions

de formation en ce domaine ont été relativement structurées. Il s'agit d'un secteur très compétitif à l'heure actuelle, et où il règne une certaine anarchie. Mais on peut penser que la situation va rapidement se décanter, car tant du côté patronal que du côté syndical, on assiste à une prise de conscience et à une recherche d'actions de formation sérieuses.

Je cite une parole du Secrétaire général de la formation interprofessionnelle du Comité interministériel, M. DELORS, qui, à une réunion de syndicalistes, déclarait : « Plus les élèves vont venir, plus vous verrez les limites de ces technologies compliquées que l'on vous propose, plus vous verrez les limites également de tous ces voyages plus ou moins exotiques parce que les syndicats vont s'interposer de plus en plus; rien ne remplacera le contact entre un homme qui sait des choses et un groupe qui ne sait pas, autrement dit rien ne remplacera le contact simple entre quelqu'un qui est porteur d'un message et qui a le sens du contact avec les adultes, et quelque chose à donner en fonction des intérêts professionnels et humains du public qu'il touche ». C'est là-dessus que va se jouer l'affaire au cours des prochaines années. Les mouvements, en accord avec les syndicats, ont un rôle de plus en plus complexe, mais extrêmement passionnant, celui de mettre en contact des gens qui ont suffisamment le sens de la formation et qui ont un contenu à transmettre. Je signale, pour nos camarades qui travaillent en milieu rural, que ce problème est capital pour eux parce qu'actuellement, on considère qu'il y a 4 000 entreprises du milieu rural qui sont intéressées par ce type de formation. Si j'avais un plaidoyer à faire, ce serait de continuer dans cette voie, quelles qu'en soient les difficultés, parce qu'on sent bien que les événements vont plutôt dans notre sens, une fois passées les premières effusions commerciales.

En ce qui concerne le **secteur de la Promotion Collective**

Agricole, les sessions ayant trait à la gestion de la commune, et à l'aménagement de l'espace rural, menées par Peuple et Culture du Tarn-et-Garonne me semblent extrêmement importantes. En effet, dans les années à venir va s'opérer une certaine mutation du monde agricole. De plus en plus, dans les régions naturelles, il y aura des plans globaux de développement, et ces plans globaux seront offerts aux associations en fonction d'objectifs de formation précis. Actuellement, l'association du Tarn-et-Garonne fait des actions de formation sur le thème « espace et loisirs », en fonction de l'installation d'un lac de barrage dans la région du Tarn-et-Garonne, et nos militants veulent également éduquer des organisations professionnelles en fonction de cette mutation que représentera le lac de barrage. C'est typiquement ce genre d'opération qui sera soutenue par les pouvoirs publics et par les services par publics tels que l'Association nationale pour le développement agricole et ses correspondants régionaux. Dans les années à venir, il s'agira de faire des actions de P.C.A. en fonction d'objectifs définis, et les programmes, les contenus et les coûts de ces opérations devront être précisément déterminés. Il nous faudra accomplir un effort important de rationalisation nous permettant de continuer à travailler au sein de la P.C.A., et de collaborer avec les organismes habilités à recevoir les fonds de formation.

Le troisième **secteur** est celui **des universités d'été**. Il faut dire nettement que l'on assiste à un certain déclin de ce secteur qui a été pendant très longtemps le fleuron de Peuple et Culture. Nous avons touché, dans ces universités, un public issu du milieu éducatif traditionnel, du milieu d'animation, voire du milieu des entreprises. Ces milieux ont maintenant leurs propres services de formation. Par exemple, on a vu beaucoup d'assistantes sociales dans les universités d'été; à l'heure actuelle, chaque Caisse d'allocations familiales départementale a son école. Il est donc normal qu'il se produise un certain

déclin des universités d'été. Peut-être reconduira-t-on cette année des opérations de ce style, mais on peut se poser des questions sur l'avenir de ce secteur (je crois que le propre d'un mouvement est de s'adapter aux circonstances).

En revanche, on assiste à un très grand succès des **colloques nationaux** sur des thèmes précis et limités, et des colloques extrêmement structurés qui répondent à un besoin. Les colloques que nous avons organisés sont prometteurs. Le colloque sur l'entraînement mental, en 1972, a regroupé 90 participants et a donné lieu à des collaborations actives avec les camarades de la formation continue des syndicats, qui ont été présents pendant toute la durée des travaux et avec les services de formation qui sont en train de naître. Le colloque de Nice sur les bibliothèques d'entreprises a été un succès. Et notre mini-colloque sur les élus locaux, qui s'est déroulé le 16 mai, a été une excellente journée de travail.

Le déclin des universités traditionnelles me paraît également dû au fait que les jeunes gens se libèrent de moins en moins huit jours ou quinze jours pour faire ce qu'ils peuvent faire au fil de l'année dans leurs entreprises ou dans leurs administrations.

Mais en revanche, les colloques sur des thèmes précis nous semblent très prometteurs. Cependant, l'organisation de telles manifestations pose de redoutables problèmes, en particulier aux services administratifs : il faut gérer des groupes de travail qui préparent ces colloques, il faut prévoir un nombre considérable de documents et contacter un grand nombre de personnalités. Il faut donc poursuivre l'important travail de mutation de nos services administratifs qui a été récemment amorcé.

Parmi les **groupes de travail**, je citerai celui d'Hélène DE GISORS sur la documentation, la commission rurale animée par R. MARIET, le groupe « Université et éducation

permanente », et le groupe sur la télédistribution par câble. Je n'oublie pas le **Centre d'Etudes et de Programmation**, que je préférerais appeler Centre d'Etudes Prospectives, tant il est vrai que le responsable de ce Centre, J. DUMAZEDIER joue pour nous le rôle de « clignotant ». Il nous indique ce qui change dans la société française, il nous renseigne sur les mutations qui se dessinent et qui pourraient servir de réflexion à nos travaux.

Je ne veux pas traiter le problème de **l'éducation permanente**, et de ses rapports avec l'Université, mais je tiens à signaler au passage qu'on a installé des chargés de mission pour six mois dont la tâche est de mettre l'université en relation avec les forces économiques et sociales, et il est précieux que ces chargés de mission aient trouvé à Peuple et Culture un point de rencontre qui leur permette d'échanger des idées. L'université ne peut pas échapper à ce potentiel énorme que constitue le marché de l'éducation permanente, tout en conservant ses valeurs propres, et son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et des groupes de pression. L'évolution de l'université, qui, avant 1968, était un ghetto coupé du reste du monde, me paraît extrêmement importante.

Il me paraît très prometteur que notre association sœur, Culture et Télévision, ait entrepris une **réflexion sur la télédistribution par câble**. Il s'agit d'un fait particulièrement nouveau, et un jour toute la population pourra être au courant des problèmes de la cité en même temps qu'elle pourra participer aux séances du Conseil municipal par vidéo interposé. C'est là un fait mutant sur lequel Peuple et Culture a mis en place un groupe de travail, dont les participants ont bien voulu avouer qu'ils ne voyaient pas quelle autre structure que la nôtre aurait permis ce regroupement.

Les relations extérieures sont toujours un secteur où il est très difficile d'établir la démarcation entre les activi-

tés de formation et les activités de représentation; je passe rapidement sur les activités diverses et complexes de ce secteur qui joue un rôle fondamental.

Sur le plan de la politique pure, nous avons eu des périodes inquiétantes. Je ne reviendrai pas sur les positions de combat de certains ministres, qui sont sûrement dans vos esprits et sur lesquelles on s'est beaucoup attardé. Dans un mouvement comme le nôtre, lorsque nous entendons des propos qui sont non seulement ahurissants, mais aussi — s'ils étaient pris au pied de la lettre — stérilisants pour une démocratie fondamentale, nous avons quelques raisons de nous inquiéter. Les relations deviennent plus complexes parce que les services de l'Etat qui s'occupent d'animation et de formation permanente sont de plus en plus nombreux. Cela tient, évidemment, aux progrès de l'éducation permanente à l'heure actuelle. Chaque structure étatisée, monte son système de formation et a en main ses services de formation. Par ailleurs, il apparaît un très grand nombre de services parapublics, qui ont des rôles de plus en plus fondamentaux en matière de formation. Nous pourrions parler des directions qui se créent dans les ministères, dont la plus spectaculaire est la direction de la formation et de l'orientation continues à l'Education nationale. Nous pourrions parler du ministère de la Santé qui, maintenant, lance ses propres écoles d'animation et de formation. Nous pourrions parler également, dans le domaine agricole, de l'influence de plus en plus forte de l'Association nationale pour le Développement Agricole, du C.N.A.S.E.A., ou du Comité National pour les Structures et l'Exploitation.

Or, quelle que soit l'importance accrue des cabinets ministériels, quelle que soit l'influence de plus en plus importante du politique sur l'administratif (dont on ne saurait nier les inconvénients), on assiste à une montée d'hommes nouveaux passionnés par ces problèmes, et qui veulent bien y consacrer leur carrière et même l'absence

de leur carrière. Nous sommes impressionnés de constater qu'à la dernière promotion de l'Ecole Nationale d'Administration, les premiers ont refusé les grands corps, les Finances, ou les Affaires étrangères, et ont choisi les Affaires sociales et les Affaires culturelles.

Notre rôle est simple. A l'intérieur de la société industrielle, il y a des hommes qui vont de l'avant en ce qui concerne l'éducation permanente et l'animation, parce qu'ils ont compris que se jouait le sort de la démocratie. Nous devons connaître ces centres de décision, ces hommes et travailler avec eux, utiliser toutes les ressources qu'ils peuvent nous offrir et toutes les possibilités d'avancer, sans jamais oublier que, face aux partis de l'Ordre, Peuple et Culture doit garder sa puissance de contestation fondamentale. Si nous avons une réflexion essentielle à assurer, elle devrait avoir trait à nos rapports avec l'Etat qui, au cours des années à venir, nous poseront de plus en plus de problèmes à l'échelon national et à l'échelon régional, parce qu'on voit peu à peu naître dans les régions, à côté de l'administration traditionnelle, ce qu'on appelle l'administration de gestion : une administration prospective, missionnaire en quelque sorte. A l'heure actuelle se met en place une structure qui est beaucoup plus tournée que la précédente vers la prise en compte des grandes propositions de l'avenir. Cette nouvelle génération, au lieu d'arrêter son horizon à l'année budgétaire, aux chapitres dûment catalogués des budgets, est hardiment tournée vers une gestion prévisionnelle, et vers le sens de l'innovation. C'est peut-être dans ce phénomène nouveau que réside la plus grande ambiguïté de nos rapports avec les systèmes politico-étatiques.

Pour ce qui est du **secteur des éditions**, deux livres ont été publiés : **Loisirs et Travail du Moyen Age à nos jours**, par Bénigno CACERES, et **Libérer les vacances**, par Alain LAURENT, paru en juin 1973.

Les fiches ont suivi leurs cours habituel. Cependant, nous

commençons à opérer une mutation dans le domaine des traditionnelles fiches de lecture : au lieu de fiches qui décomposent les livres dans leurs différents chapitres, nous essayons de réaliser des fiches plus globales, ayant pour objectif de montrer comment lire un auteur. Grâce aux travaux d'Hélène DE GISORS, nous pourrions publier des fiches sur des ouvrages économiques et techniques fondamentaux. En outre, nous prévoyons des fiches qui pourraient s'intituler « fiches du consommateur culturel », ayant pour objet les revues de grande diffusion, **Le Nouvel Observateur**, **L'Expansion** ou **Elle** par exemple, et pour but d'analyser le contenu et le public de la grande presse, et l'apport de ces moyens de communication de masse à la culture populaire. Chacun sait que le contenu de ces revues est parfois ambigu. **Elle** reflète certaines tendances à la mode, mais en même temps, ce magazine peut jouer un rôle sur l'évolution de la condition féminine.

Je voudrais maintenant signaler rapidement **les expériences régionales**. En ce qui concerne **l'expérience de Grenoble**, l'effort accompli par les institutions municipales me paraît très novateur et très fructueux. Un grand nombre de Maisons de jeunes et de Maisons de la culture ont été implantées dans divers quartiers de cette ville. Et la mairie de Grenoble, consciente de la sclérose qui menaçait ces institutions, a essayé de donner la parole au public qui ne les fréquente pas. C'est là une expérience de pédagogie municipale passionnante à suivre.

L'expérience de Sallaumines (à laquelle participe activement l'association Peuple et Culture Nord) est à mon avis l'une des plus achevées dans le domaine de la promotion en milieu urbain. Le service des études du ministère des Affaires culturelles a paru particulièrement intéressé par cette réalisation, qui constitue un exemple de l'application de la loi de juillet 1971. Les municipalités, les syndicats et les associations ont associé leur effort au service d'une véritable promotion collective. Une petite ville comme

Sallumines — dans un milieu économique défavorisé — nous montre la voie d'une véritable concertation d'actions culturelles.

L'association Peuple et Culture de Haute-Savoie a le défaut d'être trop modeste. Il m'a été donné, tout à fait par hasard, d'être à Annecy au moment où elle participait à un Festival de Pop music. Or, ce Festival regroupait aussi bien des orchestres « sauvages » nés au gré des quartiers d'Annecy que des orchestres de mandoline qui existent depuis presque un siècle; cela constitue une tentative un peu fusionnelle de travailler dans une direction extrêmement intéressante. En effet, depuis mai 1968, nos mouvements s'interrogent sur l'animation « sauvage ». 1968 a marqué la naissance d'une forme d'animation qui pratique la provocation, qui ne veut pas se laisser récupérer par les institutions, et qui agit en dehors des normes officielles. Cette forme d'animation correspond certainement à un besoin profond, puisqu'elle a persisté, et qu'elle ressurgit périodiquement depuis 1968. En tant qu'élu municipal, et en tant que militant de Peuple et Culture, je crois à l'animation institutionnalisée, mais elle doit continuellement se poser des questions sur ce courant.

Les militants de Peuple et Culture à Clermont-Ferrand travaillent sur un aspect très cher à notre mouvement : la diffusion du livre. Il faut bien souligner que la culture fondamentale passe toujours par l'imprimé et par le livre. On reproche parfois à Peuple et Culture d'accorder une trop grande importance aux fiches de lecture, et aux clubs de lecture; or, à mon avis, il ne peut exister de culture structurée et cohérente sans la méditation avec le livre, sans l'affrontement avec les idées par la lecture solitaire. Les animateurs ont parfois le tort de ne pas consacrer assez de temps à la lecture.

Je citerai pour finir l'association **Peuple et Culture de la Région parisienne**, et ses travaux sur le C.A.P.A.S.E.

En ce qui concerne les **relations internationales**, je mentionne pour mémoire les relations avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (O.F.A.J.) et ses mutations. En outre, au cours de cette année, nous avons poursuivi nos relations avec la Grande-Bretagne, non seulement par suite de l'entrée historique de cette nation dans le Marché commun, mais aussi parce que nous considérons qu'il y a beaucoup à apprendre de ce pays (paradoxalement fort mal connu des français), du fonctionnement des institutions anglaises et du système d'éducation permanente qui est très ancien et très structuré.

Nous avons également renforcé nos échanges avec les pays de l'Est; nos amis de l'association Peuple et Culture Corrèze se sont rendus en Hongrie, et de nouveaux contacts ont été entamés avec la Pologne. Nous avons continué, malgré tout, nos relations avec ce malheureux pays qu'est la Tchécoslovaquie parce que nous avons encore des amis là-bas et nous ne voulons pas leur donner un certain sentiment d'abandon. Mais ces relations nous posent de graves problèmes parce que traiter avec les services officiels tchèques est extrêmement difficile, et on ne peut pas soutenir que les émissaires qu'ils nous envoient correspondent vraiment à une représentativité des couches d'éducation de ce pays. Nous avons peut-être une reconversion à effectuer, sauf s'il se produit un dégel en Tchécoslovaquie et si nous pouvons retrouver les amis que nous avons depuis toujours et sur lesquels J. DUMA-ZEDIER avait attiré notre attention.

A la suite des **journées d'études de Boulouris**, qui ont eu lieu en avril 1973, nous avons renoué avec la tradition du regroupement de nos animateurs, et tous ceux qui participent à titre professionnel, bénévole ou semi-bénévole à l'activité de notre association ont émis le vœu de se retrouver régulièrement réunis dans un climat informel. Je concluais à Boulouris que toute organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une nation, ou d'une associa-

tion comme Peuple et Culture, doit constamment veiller à trois choses :

- atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés,
- maintenir sa cohésion,
- avoir des relations satisfaisantes avec le milieu qu'elle touche.

Je souhaiterais mettre aujourd'hui l'accent sur l'importance de la cohésion. Si nous avons persisté, au cours des années, à participer à ces regroupements, c'est parce que les associations doivent être de plus en plus fortes et de plus en plus cohérentes; non pas que la contestation ne doive pas exister; elle doit être vivante car il n'y a pas de mouvement sans contestation et nous devons, les uns et les autres, nous contester fortement, mais nous ne devons pas nous tromper d'ennemis. A l'heure actuelle, un certain nombre d'associations font défaut dans nos arcs-en-ciel de relations parce que, de l'intérieur, elles sont guettées par cette maladie infantile qui s'appelle la contestation permanente.

Un certain nombre d'animateurs ne parviennent pas à réaliser des analyses politiques suffisantes, et comme il est plus facile de contester les structures d'une association que celles de la société industrielle, ils ont tendance à faire de la contestation en vase clos. Or nos associations doivent être contestataires, mais elles doivent surtout être fortes. Elles doivent définir une ligne politique, et se situer clairement face au pouvoir politique. Si nous ne recherchons pas une cohésion de toutes les forces, en étroite concertation avec les syndicats, sur des objectifs précis, nous ne pourrions jouer aucun rôle dans le jeu complexe de la société d'aujourd'hui. Notre société est une société de groupes de pression. Il y a ceux qui disposent de la force financière (le syndicat des bettraviers, le syndicat des routiers, etc.), mais aussi des groupes de pression divers. Nous pourrions en être un, démontrer les

circonstances historiques où nous avons joué un rôle capital en tant que tel; et j'insiste sur l'idée que lorsqu'un groupe de pression a déterminé ses objectifs, il doit concentrer toutes ses forces dans cette direction, faute de quoi il n'aura aucun pouvoir face aux divers groupes de pression qui influencent la société. Je terminerai en souhaitant que nous consacrons cette journée à penser ensemble, à contester ensemble, mais surtout à définir ensemble nos objectifs.

rapport financier 1972

par j. rovan trésorier sortant

Chers amis, l'essentiel de la partie constructive de cette réunion devra être le débat de politique générale. Par conséquent, je voudrais être aussi bref que possible tout en vous donnant l'idée générale du Rapport financier, en me mettant à votre disposition, avec ceux qui me prêtent leur concours technique en ce qui concerne la gestion financière du mouvement, pour répondre à vos questions.

Vous avez sous les yeux une note qui s'appelle **Bilan et Compte d'exploitation générale au 31 décembre 1972**, car c'est, évidemment, pour l'exercice échu que nous devons vous demander quitus, l'exercice en cours ne s'y prêtant pas encore.

Je ne m'étendrai pas sur le bilan. Si des questions se posent à son sujet, je pense que votre ami R. GIBERT y répondra. C'est, dans la vision du trésorier chargé de la gestion quotidienne des finances du mouvement, un document important, mais un document très abstrait.

Celui dont j'ai à me préoccuper essentiellement est le **Compte d'exploitation générale** qui traduit la réalité quotidienne de notre situation, les Charges, c'est-à-dire les dépenses, les Produits, c'est-à-dire les revenus.

Si vous vous reportez en bas de cette deuxième page, vous voyez que le résultat de l'année 1972, en gestion, a été positif puisqu'il fait apparaître un excédent des Produits sur les Charges qui est de 34.386,30 F.

Cet excédent pourrait être présenté même d'une façon plus avantageuse encore. En effet, la Dotation pour amortissements, qui est portée en quatrième ligne dans la colonne des Charges, est une dotation que nous sommes juridiquement tenus d'inscrire, mais qui ne se traduit pas par des dépenses réelles, ce n'est pas de l'argent qui est sorti. Donc, si nous réunissions cette dotation à l'excédent, celui-ci serait notablement supérieur puisqu'il serait, en fait, d'environ 63.000 F.

Ceci, bien entendu, ne reflète pas une opulence de la part de notre mouvement puisque vous savez que nous avons eu en 1969 et en 1970, d'un commun accord accepté à l'époque par les instances politiques, des déficits très graves. L'excédent réalisé l'année dernière et l'excédent réalisé cette année diminuent à peu près de moitié ces déficits de 1969 et 1970. Ceux d'entre vous qui ont participé au Comité directeur ancien n'ignorent pas que j'avais espéré les faire disparaître en quatre ans. Pour l'instant, nous restons à peu près dans les limites fixées.

Cependant, il faut attirer votre attention sur le fait que de tels calculs ne tiennent aucun compte de la situation de trésorerie. Des contrats que nous concluons avec tel ou tel Service ministériel sont inscrits en dépenses et en recettes dans le budget, alors que les dépenses sont effectuées au fur et à mesure des travaux, et que les recettes n'arrivent souvent qu'à la fin. Nous avons ainsi, figurant dans les recettes de 1972, des versements qui arriveront de facto en 1973 seulement, mais, comme ils correspondent à des activités faites en 1972 pour lesquelles des contrats ont été signés, nous sommes

tenus à les inscrire dans le Compte d'exploitation de l'année correspondante.

Plus nous nous engageons dans la politique des contrats et plus nous jouons le rôle de banquier des Services publics avec lesquels nous travaillons puisque nous n'avons pas de dotation en capital. Si nous concluons une convention, il faut commencer à l'exécuter avant d'avoir touché la moindre somme sur celle que nous devons recevoir en échange de nos travaux.

D'où, si nous pensons au reliquat des déficits de 1969 et 1970, qui étaient dus (ainsi que le ministère a bien voulu le reconnaître dans une lettre qu'il nous a récemment adressée à ce sujet) aux diminutions de subventions que M. COMITI avait pratiquées alors et auxquelles nous avons décidé de ne pas nous résigner, et si nous tenons compte des retards de paiement des conventions — et aussi de l'échelonnement de plus en plus imprévisible de subventions ou de parasubventions de l'Etat —, l'explication d'une situation de trésorerie toujours extrêmement difficile. Les camarades des régions la connaissent bien, sur lesquels nous sommes contraints de reporter les conséquences de notre propre situation.

On peut avoir une situation de Compte d'exploitation florissante et on peut avoir une situation de trésorerie abominable. Ce phénomène montre que la croissance même des activités d'un mouvement tel que le nôtre pose de plus en plus la question des capitaux dont il peut disposer pour financer sa croissance.

Une association de type traditionnel telle qu'elle fonctionnait il y a trente ans n'avait guère à se poser des problèmes pareils puisqu'elle vivait essentiellement sur les quelques cotisations de ses adhérents et sur les subventions de l'Etat arrivant dans des périodicités qui étaient calculables.

Aujourd'hui, rien de tout ceci n'est plus vrai et nous sommes de plus en plus obligés, du point de vue financier, de nous comporter comme une entreprise avec un certain nombre de contraintes qui oblitérent ce comportement parce que, évidemment, nous ne pouvons pas produire et vendre uniquement en fonction de la loi du marché. Nous sommes d'une part tenus par la déontologie particulière d'un mouvement démocratique, et nous sommes d'autre part obligés de financer notre expansion sur le budget ordinaire, ne pouvant pas, pour l'instant, accumuler des réserves puisque nous sommes encore en train de payer des déficits antérieurs, et, de toute façon, les réserves que nous pourrions accumuler, même si nos excédents étaient des excédents de trésorerie, et n'étaient pas simplement des compensations de déficits antérieurs, seraient insuffisantes pour financer l'expansion qui est pourtant inévitable si nous voulons marcher au pas des obligations que nos propres principes et nos finalités nous imposent.

Voilà une contradiction que nous sommes en train de vivre d'une manière de plus en plus aiguë tous les jours et dont nous ne pourrions sortir que par la création de ressources financières d'un type nouveau. Je ne peux pas vous en entretenir aujourd'hui parce que c'est un travail de réflexion que les nouvelles instances élues devront entreprendre, et dont elles pourront saisir les prochaines sessions de l'Assemblée générale, mais j'ai là-dessus quelques idées qui pourront permettre d'améliorer notre situation.

Je vais maintenant vous fournir quelques explications plus détaillées.

J'attire votre attention sur le fait que, par rapport à un Compte d'exploitation total d'un montant de plus de 2.130.000 F, les traitements et les charges afférant aux traitements représentent, en apparence, une somme de 700.000 F, et, en réalité, 170.000 F de moins, car, sur ces

700.000 F, 170.000 F nous sont restitués par les organismes dont, pour des raisons diverses, nous payons des employés. Il s'agit là d'un certain nombre de situations historiques qui font que des mairies ou des organismes emploient des gens qui, officiellement, sont sur nos comptes alors qu'ils travaillent pour eux et que leurs salaires nous sont reversés par eux. Donc, le poste « traitements » est un peu supérieur à 500.000 F sur 2.130.000 F.

Je crois, tout en restant à votre disposition pour répondre à des questions concernant les Charges, qu'il est plus important de jeter un coup d'œil sur la répartition de nos Ressources.

Sur 2.130.000 F, si l'on regarde les grandes masses, on voit que, entre la subvention de fonctionnement, les postes F.O.N.J.E.P., les congés culturels, 800.000 F, c'est-à-dire un peu plus du tiers de l'ensemble de nos ressources, proviennent du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Il y a beaucoup à dire sur ce secrétariat d'Etat et il y a des procès que nous ne cessons de faire à son égard et qui ne sont pas des procès d'intention, mais qui sont des procès de réalité. Mais il nous faut aussi souligner que, lorsque j'ai commencé à m'occuper des finances de Peuple et Culture en 1957, les aides que nous recevions du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports s'élevaient à 40.000 F. Depuis 1957, l'argent a perdu de sa valeur, même beaucoup, 800.000 F d'aujourd'hui ne sont pas 800.000 F de 1957, mais, en dépit de cette diminution, la progression est considérable et nos relations avec le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports conservent, du point de vue financier, une importance primordiale. Il faut reconnaître que ce service nous soutient avec des moyens importants et que sans lui, nous ne pourrions faire face à tous nos devoirs comme nous tentons de le faire. Si nous regardons ensuite la

deuxième grande masse de nos ressources, nous rencontrons les aides que nous recevons de Services publics autres que la Jeunesse et les Sports. Si nous les additionnons, elles représentent 400.000 F, provenant essentiellement du ministère de l'Agriculture et de l'O.F.A.J.

Une troisième grande masse, ce sont les contrats avec les Services publics ou para-publics tels que la Mission Aquitaine, le contrat avec le ministère de l'Education nationale pour le groupe de travail « université et éducation permanente ». Tout cela additionné représente, en gros, encore une fois 400.000 F.

A ceci s'ajoutent à peu près 150.000 F de subvention de la Caisse nationale d'Allocations familiales et d'organismes analogues et 150.000 F que j'appellerai nos « revenus propres » c'est-à-dire les résultats des cotisations de la vente de nos publications, des droits d'inscription à nos différentes activités de formation.

Il reste enfin des postes qui sont difficilement classifiables et qui représentent, eux aussi, environ 150.000 F. Donc, en résumé :

- 800.000 F : secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports,
- 400.000 F : autres Services publics,
- 400.000 F : contrats avec les Services publics ou para-publics,
- 150.000 F : C.N.A.F.,
- 150.000 F : revenus propres.

Voilà les grandes masses de nos revenus.

On remarquera que, comme il convient pour un mouvement qui est essentiellement non commercial et à but non lucratif, pratiquement, la quasi-totalité de nos ressources provient, d'une façon ou d'une autre, de fonds publics.

Il faut souligner également la part extrêmement modeste que constituent nos « revenus propres » qui sont de 150.000 F sur un budget total de 2.130.000. C'est une quantité non négligeable, mais très, très modeste.

Concernant le poste qui s'appelle « prestations extérieures », qui figure à peu près dans la deuxième partie du tableau et qui a rapporté 34.000 F l'année dernière, vous trouvez là le résultat des interventions auprès des entreprises. Dans le budget prévisionnel de 1973, nous pourrions le chiffrer, au minimum, au double, probablement plus encore. C'est là que se trouve le démarrage des activités que nous menons au titre de la loi de 1971 sur la formation professionnelle.

Les conventions avec les entreprises, quand elles sont menées dans l'esprit que J.F. CHOSSON a caractérisé, c'est-à-dire, condition sine qua non, avec l'accord, sinon à la demande, des représentants des travailleurs (et nous n'entreprenons jamais d'autres conventions avec les entreprises que celles-là) sont extrêmement intéressantes non seulement par leur contenu, mais aussi du point de vue financier parce que, d'une part, contrairement à l'Etat, les entreprises payent immédiatement et qu'il n'y a pas de délai, et que d'autre part la marge bénéficiaire est considérable. Nous avons tout intérêt, du point de vue de la trésorerie, à développer ces activités. Je rejoins à ce propos mon collègue Secrétaire général qui vous a présenté le rapport moral.

Je crois que je m'en tiendrai ici pour les observations que je vous devais. Le reste pourra être réglé par les questions que vous poserez sans doute tout à l'heure.

J'ajouterai simplement pour finir que notre calcul prévisionnel pour 1973 nous fournit aujourd'hui et établit avec une grande prudence un total assez semblable à celui de 1972, de l'ordre de 2.200.000 F et une situation qui, pour l'instant, paraît pouvoir s'équilibrer. C'est une des

lois, une des données du travail du responsable financier du mouvement que de ne disposer en juin que de ne disposer en juin que de dossiers très approximatifs sur une année aussi largement entamée.

Nous ne sommes plus aujourd'hui capables, ainsi que l'Etat d'ailleurs, de dresser d'avance un budget réel pour pouvoir savoir de quelles ressources nous disposerons en 1973, pour nous en faire une idée exacte, il faut attendre le mois d'août ; c'est-à-dire que nous vivons pratiquement plus de la moitié de l'année sur des impressions, des espérances, des incertitudes qui pourraient pousser au désespoir le responsable financier parce qu'il est extrêmement hasardeux de faire vivre un mouvement, avec un budget semblable au nôtre, pendant sept ou huit mois sur des incertitudes.

Il n'est plus possible aujourd'hui, en ce qui concerne un mouvement comme Peuple et Culture, d'établir, en début d'année, un budget qui nous permette de savoir de quoi nous pourrions disposer, et, par conséquent, ce que nous ne pourrions pas dépasser. Il nous faut naviguer sans compas et, je dirai, presque au nez.

Même lorsque, au mois de juin, nous établissons un budget prévisionnel plus sérieux, nous connaissons alors les grandes masses (pas toutes, hélas), mais il est impossible de savoir si nous finirons l'année avec un excédent positif ou négatif de l'ordre de 0 à 50.000 F (c'est à peu près la fourchette). C'est au mois de mai 1974 que nous saurons quel aura été le résultat de 1973.

J'attire votre attention sur ces difficultés qui doivent, dans une certaine mesure, et nous examinerons cela cet après-midi, inspirer le calendrier des travaux de l'Assemblée générale, car il y a des décisions à prendre à certains moments de l'année qui sont graves et qui sont toujours prises, en fait, sur des impressions, des espérances, des attentes et où la part d'incertitude ne cesse de croître.

Il est anormal qu'il faille cinq mois pour connaître les résultats définitifs d'un exercice et il est encore plus anormal qu'il faille sept mois pour dresser un budget, qui est déjà exécuté depuis six mois et qui, en outre, même alors n'a qu'un caractère indicatif.

Ce sont là les conditions dans lesquelles nous sommes obligés de travailler et de vivre aujourd'hui, en tant que mouvement, en tant qu'association subventionnée et en tant qu'entreprise de publication et de formation.

Nous voyons ainsi comment se dessine un fonctionnement des services communs de Peuple et Culture qui se rapproche de plus en plus du fonctionnement d'une entreprise et s'éloigne de plus en plus de celui d'une administration publique. Cependant, les budgets de l'administration publique ont, au fond, le même caractère incertain que le nôtre puisqu'on sait très bien que ce qu'on vote à l'automne au Parlement correspond à des indications, qu'il faut attendre deux ou trois ans pour régler les comptes définitifs d'une année, (je crois que le Parlement vient de voter la loi qui règle les comptes de 1971, il a rattrapé beaucoup de retard) et que, très souvent, les « collectifs » interviennent parce que les prévisions budgétaires ont été insuffisantes, parce que les surprises de l'actualité se moquent des prévisions. Donc, quand j'indiquais que nous nous éloignons du modèle de l'administration publique, nous nous éloignons du modèle de comportement budgétaire que l'administration publique avait avant 1914 et qu'elle a de moins en moins aujourd'hui, parce qu'elle fonctionne elle aussi de plus en plus (plus ou moins bien, avec plus ou moins de difficultés) sur le modèle des entreprises.

(Au cours du débat, et à la suite de plusieurs interventions portant sur divers points du Compte d'exploitation, J. ROVAN a été amené à fournir les précisions suivantes.)

Nous aurions besoin, à Peuple et Culture, d'une compta-

bilité qui permette d'imputer à chaque dépense la part du budget général de fonctionnement qu'elle représente. Quand nous effectuons les comptes de telle ou telle dépense, nous ne sommes pas actuellement en mesure d'ajouter la part de fonctionnement général puisque chaque dépense implique une certaine mobilisation de l'ensemble de l'appareil. Ceci exigerait des moyens de travail dont nous n'avons pas pu doter jusqu'à présent le service financier.

Je dois ajouter, d'ailleurs, que la complexité croissante des exigences de tous nos « bailleurs de fonds », aussi bien pour des subventions que pour des contrats, fait que le service financier va se trouver complètement engorgé par l'extrême diversité et complexité de ses tâches. Cela devient de plus en plus intéressant, mais cela va très vite dépasser les moyens dont nous disposons actuellement, sans même que nous passions à cette nouvelle phase qui serait absolument indispensable pour connaître la réalité de notre gestion, c'est-à-dire d'avoir une comptabilité analytique ; nous espérons tous être un jour en mesure de la faire, mais, pour l'instant, nous n'en avons pas les moyens.

Ce qui est très souhaitable, j'y ai fait allusion tout à l'heure, c'est de nous doter d'un capital qui permettrait de supprimer nos dettes bancaires et, en outre, de financer l'expansion que nous impose le développement de nos activités au titre de la loi de 1971.

Il est évident que, si nous voulons développer nos activités auprès des entreprises, il nous faudra un embryon de service de démarchage pour visiter les entreprises et il nous faudra une équipe d'intervention qui soit toujours disponible pour des formations ayant fait l'objet de conventions auprès des entreprises. Vous n'ignorez pas que nous avons très peu de formateurs qui sont à temps complet au mouvement, qui sont disponibles, notamment

à Paris puisque, pour l'instant, presque toutes les interventions au titre de la loi de 1971 se déroulent à Paris. Il nous faudrait au moins deux ou trois formateurs spécialisés dans l'entraînement mental et dans les activités de technique d'expression, toujours disponibles pour que, au moment où nous « attrapons » une convention, nous puissions effectivement l'exécuter.

Actuellement, nous avons deux goulots d'étranglement :

- le premier, c'est que nous ne pouvons pas suffisamment démarcher les éventuels clients,
- le deuxième, c'est que, si nous obtenions soudain un grand nombre de contrats, nous ne serions pas en mesure de les exécuter.

Il serait indispensable qu'il y ait quatre, cinq personnes de plus pour développer cette activité.

Cependant, même si l'on a l'esprit d'aventure nécessaire pour être trésorier de Peuple et Culture, il ne faut pas aller au-delà d'un certain degré dans l'aventure.

Il est inconcevable à l'heure actuelle que nous accomplissions cet effort si nous ne disposons pas de ressources nouvelles.

VOTES SUR LE RAPPORT MORAL ET LE RAPPORT FINANCIER

Après le rapport positif des commissaires aux comptes, le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité moins deux abstentions.

présentation de la liste des candidats au conseil d'administration

LISTE PRESENTEE PAR B. CACERES AU NOM DU BUREAU NATIONAL

Andrée DURAND, P.E.C. Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
Jacques GUENEE, P.E.C. Région Parisienne, PARIS
Michel JACQUEY, animateurs formateurs nationaux, VER-
SAILLES
Jean LAFORGE, animateurs formateurs nationaux, TOU-
LOUSE
Michel LEGRAND, Adhérents individuels, BELFORT
Paul LENGRAND, Membres de droit, PARIS
Bernard LLUCH, animateurs formateurs nationaux, LENS
Yves LOUCHEZ, P.E.C. Nord, LILLE
Raymond MARIET, P.E.C. Midi-Pyrénées, CASTELSAR-
RASIN
Guy PALLET, P.E.C. Midi-Provence, MARSEILLE
André PIEGAY, P.E.C. Loire, SAINT-ETIENNE
Jean-Claude PRASTER, P.E.C. Haute-Savoie, ANNECY
Joseph ROVAN, Membres de droit, PARIS
Pierre VIGNAL, P.E.C. Isère, GRENOBLE

Ceux qui suivent bien la vie du mouvement doivent se rendre compte qu'il y a un certain nombre de personnes qui ne figurent plus sur cette liste. Il s'agit de B. SMAGGHE, P. CHASLIN, P. LAVY, J.-F. CHOSSON et B. CACERES.

Nous allons vous donner tout de suite les explications pour lesquelles ils ne se présentent pas. En ce qui concerne B. SMAGGHE, P. CHASLIN et B. CACERES, ils sont tous trois rémunérés par l'association Peuple et Culture. La loi de 1901 qui gère la vie des associations et des mouvements interdit formellement que des personnes rémunérées aient des fonctions politiques au sein des associations. Nous avons obtenu, pendant vingt-huit ans, de l'Etat qu'au moins une personne, pour ne pas dire deux, soient rémunérées et remplissent néanmoins des fonctions politiques.

A présent, cette tolérance n'est plus admise. Nous pensons cependant que l'application brutale de cette réglementation est regrettable, car elle ne tient pas compte de la situation des associations de militants qui ont besoin de responsables permanents, et de responsables permanents qui aient aussi un pouvoir de décision politique. Nous ne pensons pas que Peuple et Culture en tant que telle soit particulièrement visée. La situation de toutes les associations a été épurée et nous étions les seuls encore dans ce cas. La mort dans l'âme, B. SMAGGHE, P. CHASLIN et B. CACERES ne se présentent donc pas cette année aux instances politiques.

Pour ce qui est de P. LAVY, ce n'est qu'un problème de changement. Vous n'ignorez pas que J.-C. PRASTER et P. LAVY sont du même groupe. J.-C. PRASTER est le Président du groupe P.E.C. Haute-Savoie. Ils ont décidé que J.-C. PRASTER remplacerait P. LAVY. Je remercie donc P. LAVY de tout ce qu'il a fait et de ce qu'il continuera à faire.

Quant à J.-F. CHOSSON, il nous a dit qu'il voulait bien être à l'Assemblée générale, mais que, étant donné ses fonctions au ministère de l'Agriculture et les charges qu'il a dans le domaine de la formation à Peuple et Culture, il préférerait, pour les trois années à venir, s'occuper plus particulièrement de l'ensemble de son secteur professionnel et du secteur de la formation à Peuple et Culture.

Dans la liste dont vous êtes en possession, je me permets de vous faire remarquer qu'il y a six nouvelles personnes : J. LAFORGE, Y. LOUCHEZ, J.-C. PRASTER, P. VIGNAL, M. LEGRAND et P. LENGAND. P. LENGAND a souvent rempli des fonctions importantes à Peuple et Culture depuis notre fondation. Il a été Vice-Président. Mais tant qu'il était à l'U.N.E.S.C.O., il n'avait pas la possibilité d'être régulièrement parmi nous, du fait qu'il était presque constamment à l'étranger. Il est maintenant à la retraite, et aura de nouveau plus de temps libre. C'est pour cela qu'il a accepté de se présenter.

présentation de la déclaration- programme des candidats au conseil d'administration

J. ROVAN, parlant au nom des candidats.

Je m'excuse d'abord de revenir à la tribune avec un autre chapeau, mais je vous dois quelques mots d'explication sur la genèse de ce document.

Pour pouvoir présenter une liste de candidats, il fallait connaître les noms des membres de l'Assemblée générale, parmi lesquels les candidats devraient être pris. Nous avons calculé le « timing » des opérations aussi bien que nous avons pu, mais un grand nombre d'associations membres de Peuple et Culture n'ont été en mesure de nous communiquer les noms des élus qu'au cours des huit derniers jours. Dans ces conditions, d'une part, établir la liste pour le Bureau sortant, était une opération difficile qu'il n'a pu terminer que lors de sa dernière réunion, hier, et d'autre part, il était impossible de faire de la déclaration d'intention de ceux qui sollicitent vos suffrages une œuvre véritablement commune. Faute de pouvoir procéder mieux, on m'a chargé au dernier moment d'élaborer ce texte. Il ne s'agit pas de vous le lire parce qu'il faudrait plus de cinq minutes

pour cela. Comme j'en suis l'auteur, je suis celui qui le connaît le moins mal et c'est donc moi qui suis obligé de vous en donner le résumé. Je précise que le premier projet que j'avais rédigé a été examiné par les candidats qui étaient membres du Bureau sortant ainsi que par Pierre VIGNAL qui se trouvait à Paris hier, et qu'il a été assez profondément modifié, de sorte que, si, au départ, le texte portait les stigmates du seul trésorier sortant, il est maintenant l'œuvre commune au moins des neuf candidats qui ont pu le lire. Il a été envoyé par lettre exprès aux candidats qui n'étaient pas membres du Bureau sortant en leur demandant de faire connaître par téléphone leurs observations. J'espère qu'ils l'ont reçu, et, s'ils n'ont pas téléphoné hier après-midi, c'est qu'ils étaient d'accord. C'est une procédure tout à fait insuffisante, mais il fallait terminer avant le 19 juin et nous ne pouvions pas faire autrement. J'ajoute que cette déclaration d'intention ne doit pas être le seul objet du débat de politique générale qui se déclenchera après sa présentation. L'Assemblée générale discutera, si elle le veut, de cette déclaration et également de toute autre question de politique générale du mouvement qu'un de ses membres voudra poser. Cela doit être, dans notre esprit, un débat de politique générale traitant de tout ce qui nous tient à cœur.

1

L'élection des membres du Conseil d'administration s'effectuant désormais au scrutin de liste, il paraît nécessaire que les candidats figurant sur une liste indiquent ensemble à l'Assemblée générale la politique qu'ils entendent suivre pendant trois ans s'ils sont élus.

2

La première tâche du nouveau Conseil d'administration sera de poursuivre l'œuvre entreprise depuis l'Assem-

blée générale d'Annecy en 1972. Parmi les institutions prévues par les statuts, il reste à mettre sur pied le Comité pédagogique national. Un certain nombre de textes réglementaires devront être élaborés et approuvés au niveau national ; de même, l'Assemblée générale commune devra, au cours de ses prochaines sessions, se prononcer sur des textes de règlement intérieur provenant des associations régionales et des autres organismes membres de Peuple et Culture.

Le Conseil d'administration devra d'autre part soumettre à l'Assemblée générale des propositions concernant la date, le ou les thèmes et les modalités de préparation et de fonctionnement du **Congrès de Peuple et Culture**, qui devra se tenir au plus tard en 1976. Les candidats estiment qu'il serait opportun de convoquer le Congrès en 1975 pour commémorer le trentième anniversaire de la fondation du mouvement.

D'une manière générale, le Conseil d'administration devra veiller à ce que **l'équilibre entre les différentes fonctions et les différentes composantes du mouvement**, telles qu'elles ont été définies par Bénigno Cacérès dans son texte d'introduction à la réunion de l'Assemblée générale du 17 juin 1973, **soit respecté dans les formes et dans l'esprit**, sans que Peuple et Culture ne se ferme pour autant aux innovations et aux changements que les nouveaux statuts ont voulu nous rendre plus capables d'accueillir.

3

Le nouveau Conseil d'administration devra poursuivre la politique de création de nouvelles associations régionales Peuple et Culture, en se fixant pour objectif l'existence d'une association par région administrative. Il ne conseillera cependant à l'Assemblée générale la création d'une nouvelle assemblée régionale que dans la mesure où le

nombre des adhérents individuels, le nombre et la compétence des animateurs et les moyens matériels permettront de bien augurer de l'avenir d'une telle création. La même politique s'imposera en ce qui concerne la création d'associations analogues au Club, si le besoin s'en fait sentir.

Le Conseil d'administration soutiendra les efforts des associations régionales pour établir entre elles des relations directes de coopération et d'échanges. Il veillera cependant à ce que ces efforts ne dévient pas vers la création de structures parallèles aux structures communes statutaires du mouvement.

Le nouveau Conseil d'administration soumettra à la prochaine session de l'Assemblée générale des propositions pour régler les questions relatives aux cotisations et conditions d'abonnement. Il étudiera l'unification des présentations budgétaires et le problème des relations bancaires, ainsi que les modifications du statut du personnel qui pourraient s'avérer nécessaires au vu d'une expérience de cinq ans. Il fera rapport sur ces études à l'Assemblée générale.

4

Le moment où s'ouvre une nouvelle étape dans l'histoire de Peuple et Culture est celui où commence enfin à se réaliser l'idée de l'éducation permanente pour laquelle le mouvement s'est engagé depuis longtemps et parmi les premiers. L'éducation des adultes, notre plate-forme de départ, doit prendre place dans un système éducatif offrant à chacun, à chaque moment de son existence et dans tous les domaines de vie, les possibilités de formation dont il a besoin ou auxquelles il aspire. Nous devons de ce fait placer la notion d'attitude adulte, c'est-à-dire d'attitude responsable, au cœur de nos préoccupations et l'appliquer à tous nos terrains d'intervention ; par des

expériences et des exemples de transformation de processus éducatifs traditionnels dans l'esprit de l'éducation permanente, d'autonomie et de coopération ; dans les universités et dans les grandes écoles, dans l'enseignement secondaire, dans la formation et le recyclage des enseignants et formateurs. Il nous paraît capital que pendant les années qui viennent soient saisies toutes les possibilités pour Peuple et Culture d'œuvrer ainsi par la réflexion, la pratique pédagogique, et par nos propositions à la réalisation de l'éducation permanente, et que soit recherchée à cette fin la collaboration avec les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves, les organismes de jeunesse et d'éducation populaire qui partagent nos convictions et nos objectifs. Le Conseil d'administration devra pour cela renforcer les moyens mis à la disposition des groupes de travail « Université et éducation permanente », et « Enseignement secondaire et éducation permanente », et rechercher à conclure des conventions avec le ministère de l'Éducation nationale et avec les universités.

5

La deuxième grande sollicitation à laquelle nous devons répondre pendant les années à venir est celle de la formation professionnelle. Les candidats de notre liste estiment que nous devons nous y engager en force dans les domaines de notre compétence : formations de support qui conditionnent toute acquisition de savoir (entraînement mental), développement des capacités d'expression, formation professionnelle des animateurs et de toute profession ayant des aspects d'animation. Notre intervention doit être compétitive sur le marché de la formation, sans cesser de se subordonner à nos objectifs propres, qui parfois peuvent être en contradiction avec les lois du marché.

Pour cela, nous devons renforcer nos contacts avec les

centrales syndicales et organiser systématiquement les liens avec les comités d'entreprise susceptibles d'être intéressés par les services que nous pouvons offrir.

Peuple et Culture, à Paris et en province, doit développer la prospection des contrats et des conventions, tout en conservant une partie considérable de ses efforts à la soi-disant demande non solvable, c'est-à-dire aux formations demandées par les travailleurs que l'entreprise estime être hors du champ de la formation professionnelle. Nous devons parallèlement renforcer nos équipes de formateurs à plein temps, disponibles pour des interventions décidées sur demande.

Tout en agissant auprès des organisations des travailleurs pour une conception élargie de la formation professionnelle, Peuple et Culture doit pousser à une révision de la loi de 1971 dans le sens :

- d'un pouvoir de co-décision des représentants des travailleurs,
- d'une limitation du montant des fonds susceptibles d'être utilisés par des formations internes à l'entreprise,
- de la création d'une instance publique habilitée à contrôler l'emploi des fonds par les entreprises.

Le Conseil d'administration examinera dans quelle mesure, et sous quelle forme une réflexion pourra être menée en commun avec les entreprises — direction et représentants du personnel — qui font appel à nos services. Le renforcement de nos moyens en personnel — prospection et formation — posera des problèmes de création de nouvelles ressources (dotation en capital), sur lesquels le Conseil d'administration fera rapport à l'Assemblée générale.

6. L'ECOLE D'ANIMATEURS

La vocation de Peuple et Culture dans le domaine de la formation de professionnels de l'animation ne fait pas de doute. Cependant, les méthodes de recrutement, la gestion, l'organisation et la finalité des études sont à revoir.

Peuple et Culture doit former des hommes et des femmes qui se placent dans la perspective de l'éducation permanente et appliquent cette perspective, sa mobilité, sa diversité à leur propre formation. Nous estimons que des conventions devraient être recherchées avec des universités, afin que les unités de valeurs acquises par les élèves de notre école soient capitalisables pour l'acquisition de titres et diplômes. L'interpénétration association-université serait conforme à l'esprit de l'éducation permanente.

Parmi les décisions à prendre, celle qui concerne l'unité ou la multiplicité des formations (plusieurs écoles Peuple et Culture parallèles) sera l'une des plus importantes. Peuple et Culture devrait par ailleurs prendre l'initiative de la création d'une Bourse du travail des animateurs et formateurs.

L'étude des problèmes que pose le statut de la profession d'animateur et de formateur devrait parallèlement être reprise. Le mouvement pourrait en charger le groupe des animateurs-formateurs nationaux.

7

Après l'improvisation qui a pourtant caractérisé la première étape de la mise en œuvre de la loi de 1971, nous devons à présent donner un caractère plus régulier et plus exemplaire aux programmes et activités de **formation continue du personnel permanent** ou à temps partiel

de Peuple et Culture. La Commission paritaire, créée en 1972 devrait jouer sur ce plan un rôle à la fois moteur et responsable. La collaboration au sein du G.E.R.E.A. (convention commune avec l'Education nationale) et du Fonds d'assurance formation Uniformation devra être poursuivie. Dans la mesure de nos moyens, les avantages accordés aux permanents devraient être étendus aux collaborateurs réguliers à temps partiel.

8

En matière d'animation culturelle, Peuple et Culture devra revoir le contenu et la forme de ses activités de formation en fonction des réflexions commencées à Sénanques en septembre 1972 sur l'état culturel du peuple en France. Ces réflexions doivent éventuellement déboucher sur un colloque.

Peuple et Culture dans cet esprit, devra s'attacher à suivre plus particulièrement de nouvelles expériences d'animation globale.

Parallèlement le Conseil d'administration demandera aux instances intérieures au mouvement (Club, C.E.P., groupe des animateurs-formateurs nationaux) d'élaborer un projet de **loi d'orientation et de programme de l'animation culturelle**, analogue à la loi sur la formation professionnelle.

9

La dimension internationale de l'éducation permanente et de l'animation culturelle nous importe à la fois comme cadre, comme moyen et comme objectif. Dans ce domaine, il paraît nécessaire de développer les rencontres et les échanges axés sur des thèmes et des milieux, et de renouveler les sujets servant de support aux voyages d'études. Ce renouvellement devra s'appliquer en premier lieu aux activités franco-allemandes (échanges avec la

R.F.A.) s'effectuant dans le cadre de l'O.F.A.J., dont nous défendons le caractère supra-national et l'autonomie. Nous nous proposons également d'établir des échanges avec la R.D.A. et d'intensifier les activités franco-britanniques, ainsi que les rapports avec les pays de l'Europe du Nord et de l'Europe de l'Est. Le voyage d'études des dirigeants de Peuple et Culture en Algérie, prévu pour septembre 1973, pourra servir d'amorce au rétablissement de relations plus suivies avec des pays du tiers monde. Le nouveau Conseil d'administration devra sur ce plan tirer les conséquences de l'effacement de Culture et Développement, et présenter à l'Assemblée générale une réflexion sur les objectifs que nous pouvons nous fixer dans ce secteur et sur les moyens à mettre en œuvre.

Nos responsabilités en ce qui concerne les immigrés séjournant en France, les activités culturelles et éducatives à organiser pour eux et avec eux, les relations à établir entre eux et les Français (connaissance de leurs pays et cultures d'origine, etc.) devraient occuper une place plus grande dans nos programmes, tant régionaux que nationaux.

Notre connaissance de la civilisation américaine (les 90 % de toutes les publications concernant l'éducation des adultes paraissent aux U.S.A.) reste insuffisante, en partie à cause de l'arrêt à peu près total de nos échanges avec le Québec. Le Conseil d'administration devra stimuler ces relations.

10

Le développement expérimental des méthodes de l'éducation des adultes et de l'animation culturelle constitue l'un des axes dominants de l'apport du Peuple et Culture. Nous nous proposons de mettre des moyens accrus à la disposition de la Commission « Méthodes », pour lui

permettre de poursuivre ses travaux en les décentralisant dans les régions chaque fois que cela sera possible, de publier les actes du colloque de novembre 1972 et de préparer une nouvelle rencontre de ce genre pour 1974. Il nous paraît nécessaire que soit soutenue la publication et organisée la diffusion de l'ouvrage de Jean-François CHOSSON sur l'entraînement mental. Des moyens analogues devront être mis à la disposition des groupes de travail « Expression écrite » et « Expression orale ». A la commission comme aux groupes de travail, devra être fixé le but prioritaire d'accroître le nombre des animateurs-formateurs spécialisés dans les méthodes de base pratiquées par Peuple et Culture, en liaison avec le C.E.P. et le groupe des animateurs-formateurs nationaux. Il paraît également souhaitable que soit étudiée par eux la possibilité de faire traduire et diffuser en France les travaux étrangers les plus importants portant sur les méthodes de l'éducation des adultes.

11

Dans le secteur des publications, Peuple et Culture devra accélérer encore le rythme de production de sa collection aux Editions du Seuil. Nous devrions être capables de maintenir en moyenne le rythme de quatre volumes par an. A cette fin, et pour élargir le cercle de ceux qui se préoccupent de proposer des sujets et des auteurs, on pourra envisager :

- d'instituer un concours d'idées parmi les amis et adhérents du mouvement,
- de créer un comité de proposition et de lecture qui devrait travailler en liaison avec le Club,
- d'intéresser à la collection les responsables d'autres associations.

Nous voudrions par ailleurs poursuivre les démarches entreprises pour permettre au mouvement de multiplier le nombre des fiches techniques élaborées et diffusées, et notamment des fiches de lecture sur des ouvrages techniques. Il en sera de même pour la revue et les comptes rendus des dîners-débats pour lesquels une formule moins coûteuse devra être recherchée.

Peuple et Culture devrait prendre rang dans la production d'autres types d'instruments de travail (films, émissions, montages, cassettes, etc.). Une association avec des organismes spécialisés (C.R.E.P.A.C.) devra être recherchée en collaboration avec Culture et Télévision.

Le bulletin national et les bulletins des associations régionales devraient faire l'objet d'une réflexion nouvelle sur leurs objectifs et sur les moyens mis en œuvre.

12

Les conventions de programme prévues dans les statuts du mouvement devront être négociées pour 1974 entre les associations régionales (et éventuellement l'association des adhérents individuels et le Club) **d'une part et l'association nationale d'autre part.** Ces conventions s'imposent notamment aux associations régionales à la disposition desquelles est mis un poste national (mis à disposition, ou F.O.N.J.E.P.).

13

Vis-à-vis des **regroupements d'associations** (C.N.A.J.E.P., C.R.I.F., G.E.R.E.A.), nous tiendrons à confirmer l'intérêt que Peuple et Culture porte à ces instances de défense, de proposition et de contestation. Peuple et Culture devrait continuer à favoriser l'harmonisation, voire l'unification de ces organismes, tout en défendant leur indépendance envers l'Etat et les forces sociales, économiques

et politiques. Nous sommes toutefois attachés à l'idée de regroupement, qui implique le maintien intégral de l'indépendance des associations membres et celui de la règle de l'unanimité, garante de cette indépendance. Nous nous opposerons aux tentatives qui viseraient à conférer des pouvoirs propres (en quelque sorte supranationaux) aux instances de regroupement. **Nous inciterons les regroupements à reprendre et à promouvoir le projet du Conseil national du développement culturel et de l'éducation permanente**, élaboré et remis au Premier Ministre, en juin 1968.

14

Nous proposons de développer l'action entreprise au printemps 1973 avec certains élus locaux pour **définir les objectifs et les stratégies de la politique culturelle au niveau des collectivités locales**. Nous devons envisager de nouvelles journées d'études, débouchant peut-être sur un colloque ou une session en 1974. Dans ce contexte, le mouvement devra dès l'automne 1973 fixer sa doctrine et sa pratique en ce qui concerne les nouvelles institutions régionales. Nous estimons que la création de Commissions culturelles régionales, analogues aux Commissions dites extra-municipales devrait être demandée. Les associations ne devraient pas rester en marge de ces développements.

Dans ce contexte, peut être évoquée la participation à l'élaboration du 7^e Plan, et — éventuellement — d'un contre-Plan, à laquelle le mouvement devra s'associer d'une manière dynamique aussi bien à travers le Club que par les associations régionales.

Une attention particulière devra être accordée aux expériences de télédistribution (télévision par câbles) auxquelles Peuple et Culture a été parmi les premiers à

s'intéresser. Des voyages d'études à l'étranger et des journées de réflexion en France devraient, en ce qui concerne cette affaire, figurer dans tous nos programmes.

15

En ce qui concerne les relations avec les partis politiques et les syndicats, nous défendrons à la fois le principe de la collaboration et celui de l'indépendance. Nous partageons avec plusieurs partis et syndicats l'attachement à des idéaux de liberté et de justice, à des projets de société favorisant les progrès de l'autonomie et de la responsabilité dans tous les membres du corps social, limitant les pouvoirs de l'autorité et de l'argent. Nos principes nous attachent aux combats que les humiliés mènent pour leur dignité, les exploités pour la fin de l'exploitation. Nous nous efforcerons de faire sortir de ces identités d'aspirations des formes concrètes de collaboration. Nous sommes cependant convaincus que notre efficacité est liée au maintien de notre indépendance. Les buts, contenus et modalités de notre travail, le choix de nos collaborateurs ne doivent relever que des seules instances responsables de notre mouvement. Notre indépendance étant reconnue, nous pouvons être des amis, des experts, voire des alliés, des conseillers, des incitateurs. Sur ce plan il faudra aussi veiller à ce que le mouvement Peuple et Culture un et uni ne s'engage pas en tant que tel dans des liens préférentiels, voire de facto unilatéraux et parfois même exclusifs, avec tel ou tel parti, tel ou tel syndicat.

Tous les éléments membres de Peuple et Culture étant sur ce plan interdépendants, le Conseil d'administration devra faire observer et reconnaître la règle de prudence qui assure une certaine base d'homogénéité en ce qui concerne les rapports des membres de Peuple et Culture avec la ou les politiques, rapports définis dans les statuts de mars 1972.

Avec les syndicats, un terrain d'entente devra être recherché pour la formation professionnelle. Nous proposerons aux principales centrales d'engager sur ce point des consultations bilatérales au plus haut niveau.

C'est la politique culturelle qui est notre domaine propre, celui où doit s'exercer notre pouvoir de dénonciation, d'imagination et de proposition, grâce au Club notamment. Nous nous efforcerons de rendre notre intervention dans ce domaine plus systématique, plus variée et plus présente auprès des partis, des administrations, du Parlement, aux niveaux régionaux, départementaux et locaux, dans les dimensions transnationales et supranationales. A cette fin, nous reprendrons le texte dit **Onze propositions pour une politique culturelle démocratique** approuvé par le Comité directeur sortant pour en faire un document-programme qui pourra être soumis et proposé à toutes les forces de liberté et de progrès.

16

Devant les pouvoirs publics tels qu'ils sont aujourd'hui, avec leurs fonctions multiples et leurs contradictions, un mouvement d'éducation et de culture animé par des principes démocratiques, qui exécute par délégation plus ou moins tacite des tâches d'intérêt public et doit pouvoir compter pour cela sur l'aide des services de ce pouvoir, un tel mouvement doit avoir une attitude ferme.

La dépendance que créent les subventions et les conventions, et qui peut facilement devenir un moyen de pression, ne doit jamais induire le mouvement à amener ses couleurs, à renoncer à des positions essentielles dont l'abandon mettrait en cause la fidélité à ses principes et à ses objectifs fondamentaux (dont la définition la plus récente se trouve dans le texte adopté par l'Assemblée de mars 1972).

De même, nous devons remplir devant les pouvoirs publics, selon les circonstances et les affaires en jeu, des fonctions de contestation, de conseil et de coopération. Dans ce domaine, un objectif primordial de notre action doit viser à assurer la reconnaissance par l'Etat des services que rendent et des rôles que tiennent les associations volontaires. Peuple et Culture doit continuer la lutte pour un véritable Conseil national du développement culturel et de l'éducation permanente, tel qu'il a été défini par le projet du C.N.A.J.E.P. de 1968, et qui pourrait être lié au Conseil économique et social, pour une définition légale de la représentativité des mouvements entraînant l'attribution d'aides financières publiques, pour l'élection par les mouvements représentatifs de leurs délégués à toutes les instances de conseil ou de décision, pour une charte des droits et des obligations des associations reconnues représentatives, qui nous conférerait des droits plaidables et ferait sortir du domaine de l'arbitraire les relations avec l'autorité de tutelle et d'aide.

Pour les relations avec les collectivités locales, Peuple et Culture doit imaginer des formules analogues pour résoudre des problèmes analogues.

L'ensemble des règles et dispositifs qui sont ainsi à inventer devrait sans doute se codifier dans une loi d'orientation de l'éducation des adultes et d'animation culturelle dont Peuple et Culture, notamment à travers le Club, pourrait présenter à l'opinion un projet susceptible de déclencher le débat. Ce projet devrait sans doute se doubler d'un texte de loi de programme dégageant pour les cinq ans les moyens budgétaires, sur le triple terrain des équipements, du fonctionnement et de la formation, qui permettraient de rattraper les retards les plus accusés.

Les événements de la vie culturelle, au sens large du

terme qui est d'usage à Peuple et Culture, les conflits et les défis qui s'y manifestent, doivent nous trouver prêts à manifester nos positions. Ces manifestations, à notre avis, ne devraient pas être galvaudées ; pour qu'elles soient sérieuses et efficaces, il faut s'y décider à bon escient, il faut qu'elles soient mesurées dans l'expression et fermes sur le fond. Il faut veiller à ce qu'elles se maintiennent dans le domaine de notre compétence et qu'elles soient portées par le consensus des courants et attitudes qui cohabitent au sein du mouvement.

17

Il serait inconcevable qu'une déclaration d'intentions comme la nôtre n'abordât pas les sujets et thèmes autour desquels devraient s'organiser nos actions dans les années à venir. Toutefois une déclaration d'intention ne doit pas faire double emploi avec le travail de programmation dont il sera question tout à l'heure. Nous nous bornerons par conséquent à passer en revue un certain nombre de thèmes majeurs en indiquant au passage quelques orientations que nous proposons pour le travail dans ces secteurs :

Environnement (défense de la nature, aménagement du territoire, urbanisme) :

C'est évidemment un secteur-clé qui commande l'avenir. La préoccupation majeure de Peuple et Culture devrait être dans ce domaine de favoriser la formation des publics, car toute politique de l'environnement et de l'aménagement échouera si elle n'est pas portée par un consensus démocratique. D'où la nécessité de formation d'animateurs et de responsables, d'expériences d'éveil en milieu scolaire, de sensibilisation de publics plus particulièrement concernés. Pour coordonner les efforts du mouvement dans ce domaine, il serait utile de créer une commission permanente au niveau national.

Lecture :

Le développement de la lecture publique, la propagation du livre, la diffusion des nouvelles techniques de lecture sont des objectifs de politique culturelle de premier plan. Les liens entre la lecture, la documentation, les media de l'audio-visuel et l'auto-formation sont de plus en plus évidents. Nos activités et recherches dans ces domaines devraient notamment se poursuivre autour des pôles suivants :

- bibliothèques sur le lieu du travail, formation d'animateurs,
- formation commune d'enseignants, d'animateurs, de bibliothécaires et de documentalistes,
- lecture et techniques d'expression écrite.

Jeunesse :

La marginalité, passagère ou permanente, d'une partie croissante de la jeunesse pose le double problème des renouveaux de culture qu'elle véhicule et des nouveaux mode de convivance des générations à inventer.

Nos recherches et expériences dans ce secteur exigent que s'amplifie la participation de jeunes à la vie de Peuple et Culture. Il faudra sans doute nous doter de moyens nouveaux et de méthodes de travail nouvelles pour y développer notre présence.

L'expérience accumulée depuis dix ans dans les stages congés culturels devra donner lieu à une confrontation. Peut-être faudrait-il organiser une étude plus approfondie des résultats, comme elle a été tentée par Peuple et Culture Corrèze.

Troisième âge :

L'importance de nos interventions dans ce domaine est sans rapport avec son importance dans la société. Les problèmes de marginalisation et de convivance s'y posent avec une acuité encore plus grande que dans le domaine de la jeunesse.

Il conviendrait sans doute de réunir tous les membres intéressés au mouvement en journées d'études nationales pour examiner les possibilités et les objectifs de Peuple et Culture dans l'action avec et pour le troisième âge.

Elus locaux et action culturelle municipale :

L'action ébauchée par la réunion du 16 mai 1973 doit être poursuivie, afin que se multiplient les expériences de coopération entre militants culturels et responsables chargés des décisions en matière de politique culturelle. Un colloque plus vaste réunissant animateurs et élus amis de toutes les régions du pays pourrait être envisagé pour 1975 ou 1976 en prévision des élections municipales de 1977.

Immigrés :

Comme pour notre action dans les domaines de la jeunesse et du troisième âge, c'est par un constat d'absence ou d'insuffisance qu'il faut commencer ici nos réflexions.

Comment définir un terrain où l'intervention de Peuple et Culture aurait un sens, une importance réelle, en dépit de la faiblesse de nos moyens ? Nos principes, nos responsabilités devraient nous pousser à une mobilisation particulière en faveur de ce nouveau prolétariat. Peut-être devrait-on charger un volontaire compétent d'un rapport d'études et de propositions. On pourrait penser à

l'adaptation des méthodes d'entraînement mental à la formation des immigrés, à une rencontre avec nos collègues allemands, belges, britanniques qui ont à se poser des problèmes analogues.

Audio-visuel, télévision, télédistribution :

La présence de Peuple et Culture dans ce secteur, dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée, est ancienne et solide. Cependant elle a besoin d'être repensée, notamment à travers un renouveau de Culture et Télévision, dont il faudra préciser les tâches, renforcer les moyens et fixer la place dans l'ensemble Peuple et Culture. Un groupe de travail ad hoc devra être créé pour suivre les problèmes de la télédistribution et proposer des actions dans ce domaine.

Formation des travailleurs urbains :

Nos interventions dans la formation des travailleurs ont pu se développer rapidement depuis l'entrée en vigueur de la loi du 16 juillet 1971. Elles devront se développer encore, en accord avec les syndicats (1), et sur la base du principe que nous n'intervenons qu'avec le consentement des représentants des travailleurs.

Ces interventions posent des problèmes importants (liens avec la formation professionnelle, formations générales ou culturelles demandées par les travailleurs et non susceptibles d'être prises en charge dans le cadre de la loi, méthodes à adapter et à promouvoir, etc.).

Une rencontre générale des animateurs et formateurs intervenant pour Peuple et Culture dans ce secteur devra être organisée en 1974. Peut-être faudra-t-il instituer un

(1) Cf. p. 56.

groupe de travail permanent. La confrontation des interventions dans les entreprises et des expériences de formation collective sur le plan local (ex. : Sallaumines) devra être organisée en vue d'un enrichissement mutuel.

Actions pour le développement du monde rural :

Les objectifs de notre action dans ce secteur — ancienne et relativement puissante — devraient être vérifiés et reformulés par le mouvement tout entier. Le Conseil d'administration devra engager toute son autorité pour que les journées nationales rurales, décommandées au printemps 1973 faute de participants, aient lieu prochainement et soient considérées par tous comme une tâche primordiale.

Une étude d'ensemble sur les résultats de dix années d'activités de promotion collective présenterait certainement une grande utilité.

La collection de fiches rurales lancée avec l'aide du C.N.I.P.E. devrait être poursuivie.

Les liaisons entre la Commission rurale et le secteur « Environnement - aménagement » devraient être améliorées.

18

Le nouveau Conseil d'administration devra s'efforcer d'améliorer encore le fonctionnement des services communs. Celui-ci devra faire l'objet d'une étude d'ensemble, mais dès à présent quelques orientations peuvent être indiquées pêle-mêle :

— modification et perfectionnement technique des fichiers,

- renforcement du service comptabilité dont les tâches s'accroissent,
- organisation d'un service après-stage, sur la base d'un fichier général des participants à toutes les activités de formation de Peuple et Culture,
- réaménagement des locaux,
- rajeunissement du système téléphonique,
- élargissement des locaux en fonction des activités et tâches nouvelles (notamment des activités de formation loi 1972),
- étude nouvelle des moyens de reproduction (rank, offset, etc.).

19

Tous les points soulevés et abordés précédemment restent cependant à nos yeux subordonnés au **problème central qui commande l'avenir de Peuple et Culture, celui de la qualité de nos animateurs et formateurs et de la qualité de nos militants** qui sont, le plus souvent, les mêmes.

L'action au sein de Peuple et Culture exige aujourd'hui des qualifications de plus en plus fortes : la bonne volonté, la foi, l'esprit d'abnégation ne suffisent plus, tout en étant indispensables. Il faut des savoirs et des savoir-faire et des savoir-agir qui s'apprennent longuement, difficilement. C'est pourquoi le choix et le perfectionnement de ceux qui représenteront et incarneront Peuple et Culture dans les années à venir revêt une importance décisive, d'autant plus que le marché absorbe un nombre croissant de travailleurs hautement qualifiés dans notre domaine en leur offrant des conditions matérielles qui écrasent les nôtres.

La formation intérieure des militants et responsables devra être reconnue comme la priorité des priorités et la rencontre nationale du printemps être reconduite systématiquement. Cependant le Conseil d'administration devra dès le départ imaginer encore d'autres moyens et occasions pour intensifier cet effort indispensable.

20

En présentant leur programme, qui ne prétend pas à couvrir toute la réalité de Peuple et Culture et qui ne comporte pas d'assurance contre les surprises de l'avenir, les candidats de la liste présentée par le Bureau national sortant entendent faire avancer à la fois la réflexion et la pratique démocratique au sein du mouvement. Ils espèrent qu'ils recevront la confiance des membres de l'Assemblée générale et ils s'efforceront de la mériter.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste présentée par le Bureau national sortant est élue au premier tour, à la majorité absolue des 71 membres de l'Assemblée générale au premier tour, par 52 voix sur 61 présents.

ÉLECTION DU BUREAU

Le Conseil d'administration, immédiatement après son élection, a procédé à la désignation du Bureau suivant :

Président : Paul LENGRAND

Vice-Présidents : Michel JACQUEY, Bernard LLUCH

Secrétaire général : Joseph ROVAN

Secrétaire général adjoint : Jean-Claude PRASTER

Trésorier : Raymond MARIET

Trésorier adjoint : Jacques GUENEE

allocution de p. lengrand nouveau président

Vous comprendrez certainement que je ne puis accueillir froidement l'honneur que vous me faites de me désigner comme Président de notre association. Je vous fais grâce de mes souvenirs historiques accumulés en trois décennies de relations avec Peuple et Culture, tantôt très proches et centrales, tantôt détendues, mais toujours conformes à une certaine notion de la fidélité. Donnez-moi tout de même la permission d'être personnel au moins pour quelques instants.

Je ne vous cacherai pas que j'ai hésité quelque temps à accepter l'invitation qui m'était faite par certains d'entre vous de poser ma candidature. A ce moment de ma vie, j'avais plutôt la tentation de me situer dans la réserve. Mais je suis de nature obéissante et facile à convaincre. De même qu'à la Libération, c'est pour répondre à une demande des milieux syndicaux que j'ai accepté de diriger le Centre d'éducation ouvrière de Grenoble qui a joué le rôle que vous savez dans la constitution du nouveau Peuple et Culture, je n'ai pas trouvé d'objection majeure à cette sollicitation actuelle.

Me voilà donc à nouveau engagé dans le service actif. Les débats de la journée m'ont confirmé, s'il en était besoin, que l'association se trouve à un tournant de son histoire. Il y a quelques années, dans nos milieux, il

arrivait qu'on vienne à parler de l'école mais toujours de façon incidente et épisodique. L'éducation des adultes et ses praticiens se trouvaient d'un côté. C'était le domaine des organismes extra, para, ou post-scolaires. De l'autre côté, c'était la formidable artillerie des structures scolaires et universitaires. C'était un affrontement temporairement inégal entre un David remuant et ardent, mais fluët, et un Goliath massif et immobile. Voici qu'aujourd'hui tout est changé. Plus de la moitié des interventions et des débats ont tourné autour de l'école. Et c'est justice. Chacun sent plus ou moins clairement que c'est là que se joue le sort de l'éducation des adultes et, plus largement, de la culture populaire.

Les adultes auxquels nous avons à faire, ce sont ceux qui, au temps de leur enfance, puis de leur adolescence, ont été endormis prématurément et détournés de leurs vraies vocations. Tant que la formation première ne respectera pas l'élan original de l'être vers la connaissance, l'expression et la créativité, nous épuiserons le meilleur de nos forces à mener un combat perdu d'avance, s'il est vrai que c'est le sort culturel d'une nation qui nous intéresse et pas seulement celui de minorités, si agissantes qu'elles soient.

Comme le disait ce matin le Président Cacérés, l'individu de nos sociétés souffre d'un mal existentiel qu'on peut identifier comme une délégation excessive de ses pouvoirs. Cette délégation ou, si l'on préfère, ce mode d'exister par procuration, se vérifie à tous les niveaux : sur le plan politique, le citoyen mal informé, mal orienté, a tendance à se désintéresser de la chose publique et à suivre en aveugle les choix et les décisions des organes qui pensent, jugent et agissent pour lui ; sur le plan culturel, il rit, pleure, s'amuse, s'indigne, se réjouit, s'exalte ou se déprime selon des modèles fabriqués en dehors de toute participation des intéressés ; n'est-il pas frappant de constater le succès des films dits érotiques

où l'amateur assiste aux ébats de dames et de messieurs qui font l'amour à sa place ? n'est-il pas temps de récupérer la dimension sexuelle authentique en même temps que les autres dimensions de la personnalité ? Notre tâche, telle que je la vois, est d'aider les hommes à ne pas abdiquer leur condition d'homme. C'est pour cela, une fois de plus, qu'il faut tendre ses forces pour empêcher que l'enseignement devienne une source supplémentaire, particulièrement pernicieuse, de la pollution, celle qui s'attaque aux esprits et aux cœurs.

Mais cette constatation ne diminue en rien la place, le rôle et l'importance de l'éducation des adultes. Si, au sortir de l'école ou de l'université, l'élève ou l'étudiant ne rencontre pas des structures vigoureuses, abondantes et diversifiées pour le soutenir dans sa recherche et dans son désir d'expression esthétique et affective, il est irréaliste de penser à une transformation radicale d'un enseignement condamné à devenir encyclopédique. De plus, quelle que soit notre volonté de saisir le processus éducatif dans sa continuité et son unité, il existera toujours une différence radicale entre la formation de l'enfant et celle de l'adulte. C'est la différence, quasiment l'opposition, entre deux principes, celui de l'obligation et celui de la liberté.

L'obligation scolaire, si inévitable qu'elle soit, est un facteur d'inertie. Pourquoi changer les méthodes et les programmes, pourquoi les adapter à des besoins différents, puisque de toute façon les rentrées seront assurées et les classes seront remplies ? Combien différents un système où le client, c'est-à-dire l'adulte en situation d'éducation, est en mesure de dire oui ou non, d'accepter et de refuser. Sans entrer dans le détail illimité des situations particulières, reconnaissons qu'il appartiendra toujours à l'éducation des adultes de chercher des chemins nouveaux et de tenir compte de besoins et d'aspirations en évolution permanente.

C'est à ce point d'articulation que nous sommes situés et c'est en ce sens que je me propose, en votre compagnie agréable et stimulante, de travailler au cours des prochaines années. Je vous promets de ne pas être un roi fainéant, mais plutôt un président débonnaire. C'est sans doute ce qui correspond à l'attente et aux vœux de la plupart d'entre vous.

compte rendu du conseil d'administration du 17 juin 1973

Le Conseil d'administration nouvellement élu s'est réuni dans les locaux du Sénat.

Etaient présents la totalité des membres élus à l'exception de Michel LEGRAND, excusé.

Le Conseil d'administration a procédé à l'élection, à bulletin secret, du Bureau (1) et a coopté comme membres du Conseil d'administration, au titre de l'article 10, paragraphe 3, Bénigno CACERES et Bernard SMAGGHE. Il a estimé préférable de laisser temporairement disponibles les deux autres postes de membres cooptés prévus par les statuts.

La prochaine réunion du Conseil d'administration a été fixée au 25 juin 1973.

(1) Cf. p. 74.

compte rendu du conseil d'administration du 25 juin 1973

Etaient présents :

Bénigno CACERES
Andrée DURAND
Jacques GUENEE
Paul LENGRAND
Bernard LLUCH
Yves LOUCHEZ
Guy PALLET
Jean-Claude PRASTER
Joseph ROVAN
Bernard SMAGGHE
Pierre VIGNAL

Etaient excusés :

Michel JACQUEY
Raymond MARIET
Jean LAFORGE
Michel LEGRAND
André PIEGAY

Invités :

Paulette BORKER
Paul CHASLIN
Jean-François CHOSSON

ECOLE D'ANIMATEURS

Après une longue discussion les décisions suivantes sont prises :

- l'école de formation sera décentralisée géographiquement, mais elle reste sous la responsabilité de l'ensemble du mouvement,
- cette responsabilité devra être particulièrement effective pour le contrôle du recrutement, de la formation et des résultats,
- **la promotion 1973 et les quelques personnes de la promotion 1972 seront confiées à l'association régionale P.E.C. Nord**, sous réserve de l'acceptation par son Conseil d'administration des conditions mentionnées dans le rapport de la commission. Il sera tenu compte des situations personnelles des stagiaires et du désir des groupes qui ont la charge d'un stage pratique. Le Délégué général assure les garanties de trésorerie nécessaires à l'opération,
- **une promotion de 13 stagiaires sera recrutée pour janvier 1974 et confiée au groupe P.E.C. Isère.**

Parallèlement, en 1974, une réflexion sera menée pour inventer une formule qui fasse de l'école de formation une expérience en accord avec les conceptions fondamentales du mouvement en matière de formation.

DATE, LIEU ET PROGRAMME DE LA PROCHAINE SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour l'année scolaire 1973-1974, les deux réunions de l'Assemblée générale auront lieu :

— **les 2,3 et 4 novembre 1973**, dans un lieu proche du Parc du Lubéron (la session sur les parcs régionaux se déroule à cette date). L'accueil se fera le 2 en fin de soirée et les travaux pourraient commencer en veillée,

— **les 1^{er}, 2 et 3 juin 1974**, dans un lieu à fixer.

Thème de l'Assemblée générale de novembre

Le thème choisi devra permettre de déterminer des orientations politiques précises tout en laissant la possibilité d'un large débat. **L'éducation permanente, l'action culturelle régionale, la formation des animateurs** seraient des thèmes de discussion possibles. Ces thèmes seront soumis à la réflexion des associations régionales qui peuvent également faire des propositions.

PROGRAMMATION 1974

Le directeur du Centre d'études et de programmation souhaite que 1974 soit une année de consolidation des actions menées en 1973.

Quarante-cinq projets peuvent être examinés, il serait souhaitable qu'une sélection soit opérée.

Le Conseil d'administration examinera les projets confirmés le 10 septembre 1973, et prendra sa décision définitive le 13 octobre 1973, après examen des propositions du Centre d'études et de programmation. Eventuellement, une réunion spéciale pourra être convoquée le 28 octobre 1973.

RECRUTEMENT DES INSTITUTEURS MIS A DISPOSITION

Une commission a examiné quelque soixante candidatures, et plus particulièrement une dizaine d'entre elles très valables. Elle précise ses critères et les résultats des entretiens, et suggère que deux noms soient retenus.

L'un des deux animateurs sera affecté à mi-temps à P.E.C. Région parisiennes qui recevra ainsi, comme les autres associations régionales, une aide financière du mouvement.

RELATIONS INTERNATIONALES

— Voyage du Conseil d'administration

Le voyage en Algérie aura lieu du 10 au 19 septembre 1973.

Il regroupera l'actuel Conseil d'administration, les membres de l'ancien Bureau national et quelques invités.

Ce voyage doit être une amorce des nouvelles relations de Peuple et Culture avec les pays du tiers monde, Culture et Développement qui assurait l'action culturelle de Peuple et Culture dans cette direction ayant disparu. Paul CHASLIN et Marc VIGNAL sont chargés de l'organisation.

— Voyage en Pologne

Le délégué du Bureau, Bernard LLUCH, est très satisfait de l'accueil. Les Polonais souhaitent l'échange d'une délégation de quinze personnes. Marc VIGNAL essaiera de mettre sur pied un voyage de groupe de Français au mois d'octobre 1973.

— O.F.A.J.

Marc VIGNAL fera parvenir une note sur les nouvelles structures de l'O.F.A.J. aux membres du Conseil d'administration.

— Université populaires d'Autriche

M. et Mme F. THEBAUD et Roland ROCHE sont délégués ; leurs frais de voyage seront pris en charge par Peuple et Culture.

— 25^e anniversaire du Bureau Européen de l'Education Populaire

Le Président, Paul LENGRAND représentera le mouvement au Congrès anniversaire.

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette - Paris-VI*

Revue d'Education Populaire

Directeur Gérant : J. Dumazedier

Rédacteur en Chef : B. Cacères

© Copyright Peuple et Culture

Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 4^e trimestre 1973

Imprimerie Hermel, 49, rue Hermel - 75018 Paris